PUBLIÉ LES
MARDI & VENDREDI
DE CHAQUE SEMAINE
Annonces :
1ère Insertion, la ligne, 10cts.
Insertions subséquentes, 2cts.
Adresses d'Affaires, $8 par an.
Adresser toutes lettres, correspondances, etc., à
FERD. ROBIDOUX,
Editeur-propriétaire

Le Moniteur Acadien

ORGANE DES POPULATIONS FRANÇAISES DES PROVINCES MARITIMES

"NOTRE LANGUE, NOTRE RELIGION ET NOS COUTUMES."

PUBLIE LES
MARDI & VENDREDI
DE CHAQUE SEMAINE
Abonnement
Un an.....$1 50
Six mois.....0 75
EN CLUBS
Un an.....$1 00
Six mois.....0 50
PAYABLE D'AVANCE

JOURNAL BI-HEBDOMADAIRE] Shédiac, N. B., Vendredi, 10 Octobre 1890. VOL. XXIV.—No. 29

ADRESSES D'AFFAIRES

Dr J. A. LEGER,
SHÉDIAC, N. B.
18 avril 1877.

Dr L. J. BELLIVAU,
SHÉDIAC, N. B.
Bureau au premier étage de la Freemasons' Hall, où on peut voir le docteur le jour et la nuit.

Arthur W. THOMPSON, M.D., C.M.,
MÉDECIN ET CHIRURGIEN.
SPÉCIALITÉS :—Maladies des Yeux, des Oreilles, du Nez et de la Gorge.
Résidence, - - - Hôtel Weldon,
SHÉDIAC.
15 oct 88.

FRED. J. WHITE, M. D., C. M. McGill,
L. R. C. P., London.
Bureau de feu le Dr. Harrison. Résidence chez R. W. Abercromby (en face du bureau.)
SHEDIAC, N. B.
24 oct 88.

Dr ED. T. GAUDET,
BUREAU EN FACE DU COLLÈGE ST-JOSEPH,
MEMRAMCOOK.
Ayant reçu les instruments nécessaires pour les opérations des différentes maladies de l'œil, le Dr Gaudet s'occupera de cette branche d'une manière toute spéciale.—10 déc. 79.

Dr H. E. BOISSY,
MEMRAMCOOK, ... N. B.

Dr A. A. LEBLANC,
MÉDECIN-CHIRURGIEN,
ARICHAT, — — CAP-BRETON
Consultation à toute heure du jour et de la nuit.

Dr. Ed. H. LEGER,
MÉDECIN ET CHIRURGIEN,
Bureau et Résidence : Maison de feu Gilbert Girouard,
BOUCTOUCHE, N. B.
Consultation à toute heure du jour et de la nuit. Je serai à l'hôtel Bourque, Pont de Cocagne, tous les jeudis, pour consultations.

Dr. THOS. J. BOURQUE
(ANCIEN BUREAU DU DR. LANDRY)
RICHIBOUCTOU, - - N. B.
Consultation à toute heure du jour et de la nuit.—20 mai 89

Dr. E. A. SMITH,
DENTISTE,
Bureau :—Au-dessus de la boutique de M. McDevitt, barbier.
SHEDIAC, N. B.
Extraction des dents sans douleurs, Plombage en argent ou e or, confection de Râteliers, etc.
SATISFACTION GARANTIE.

A. D. RICHARD, L.L.B.,
AVOCAT, NOTAIRE PUBLIC, ETC.,
DORCHESTER, - - N.B.
Attention spéciale donnée à la collection des dettes dans toutes les parties du Canada et des Etats-Unis.

POIRIER & McCULLY,
AVOCATS ET NOTAIRES PUBLICS.
Bureaux: - - MONCTON et SHEDIAC.
HON. PASCAL POIRIER, Sénateur. F. A. McCULLY, B. A. L. L. B.

W. A. RUSSELL,
AVOCAT, AGENT D'ASSURANCE, COLLECTEUR, ETC
SHÉDIAC, N. B
On collecte les comptes avec expédition et on transige avec ponctualité toute affaire confiée. 27 mars 1882.

EDOUARD CIROUARD,
AVOCAT, NOTAIRE PUBLIC, ETC.,
MONCTON, N. B.,
Bloc-Record (en haut) vis-à-vis le bureau de poste, Main Street.
Attention spéciale donnée à la collection des dettes dans toutes les parties du Canada et des Etats-Unis.

Hanington & Teed,
PROCUREURS-AVOCATS,
SOLLICITEURS, NOTAIRES PUBLICS, ETC.,
DORCHESTER, N. B.
HON. DANIEL L. HANINGTON, Q. C.,
MARINER G. TEED.
19 février 79.

ARTH. N. CHARTERS,
AVOCAT,
BROWN'S BLOCK, — MAIN ST.,
MONCTON, N. B.
Emprunts négociés et comptes collectés.
4 sept. 90

ADRESSES D'AFFAIRES

JACOB H. HEBERT,
SHÉDIAC, N. B.,
FERD. S. GALLANT,
GRANDE DIGUE,
Encanteurs licenciés pour les comtés de Westmorland et de Kent.
Ils se chargent de faire tout encan à la satisfaction des patrons. On peut leur écrire et il[illegible]

Francis L. Theal,
Pépiniériste et marchand de
Arbres fruitiers & d'ornement, Plantes, Arbustes, &c.
SUSSEX, N. B.
Ces arbres et plantes étant élevés dans notre climat, conviennent mieux à nos cultivateurs que les arbres importés. Ceux qui ne prennent pas ou meurent la première année sont remplacés gratis. Toutes les commandes sont remplies avec ponctualité.—18 sept 89—1a

UNION HOTEL,
O. S. LEGERE, PROPRIÉTAIRE,
Main Street, Moncton, N. B.
Accommodation de première classe pour les voyageurs. Bonne écurie. Prix modérés.

Dominion Hotel.
P. M. Hébert, Propriétaire,
Memramcook, - - N. B.
Accomodation de première classe pour les voyageurs. Bonne table, bons lits, bonne écurie. Prix modérés.

Restaurant Doucette,
Mill Street, - - PORTLAND, N. B.
Situé près du pont de Portland, une minute de marche du grand Dépôt de St-Jean, le 2me restaurant du dépôt. Huîtres et repas servis à toute heure. Logement à bon marché. Les amis de la campagne sont les bienvenus.
JOHN DOUCETTE.

Z. M. LEGER,
HORLOGER ET BIJOUTIER,
Bloc Victoria, Grand'Rue, MONCTON
Assortiment varié et complet de Montres, Horloges, Pendules, Bijouteries, etc. Spécialité de lunettes. Réparages exécutés avec soin et ponctualité.
Le tout à bas prix. Une visite respectueusement sollicitée.

A. M LEGER,
HORLOGER et BIJOUTIER,
SHEDIAC, N. B.
Boutons, loquets, bracelets, Epinglettes, pendants d'oreilles, Lunettes, &c.

FACTERIE DE CHAUSSURES
DE SACKVILLE.
Depuis que j'ai adopté le système de marquer mon nom sur TOUTES mes Chaussures, je m'aperçois que les commandes augmentent rapidement. A ceux qui ont besoin de Chaussures, je dirai : Essayez les miennes, et assurez-vous que mon nom soit au complet sur le fond de chaque paire.
ABNER SMITH.
20 nov. 77.

Agence d'Assurance Generale
Compagnies d'Assurance contre les Accidents, sur la Vie et contre le Feu, représentées.
Bureau : Bloc Robinson, Main St., Moncton.
Propriétés de fermes assurées à bas prix.
J. McC. Snow, Agent.
10 déc. 79.

GRANDE VENTE
AU PRIX COUTANT.
VOICI VOTRE CHANCE
Mme Jude J. Boudreau
Annonce respectueusement qu'elle vendra au prix coûtant, d'ici au 20 octobre, tout son assortiment de Chapeaux, Fleurs, Garnitures, Rubans, Dentelles, etc., etc., attendu qu'elle est obligée de fermer son magasin à cette date. On ne saurait désirer de meilleure chance pour se gréer à grand marché.
Tous ceux et celles qui me doivent sont priés d'avoir à me payer leurs comptes d'ici au 20 octobre, car à cette date on procédera à la perception des redevances par des mesures légales
MME JUDE J. BOUDREAU
Shédiac, 6 octobre 1890.—1m

Servantes Demandées.
On demande, dans une famille américaine, au Massachusetts, une bonne fille pour faire la cuisine, le lavage et le repassage. Aussi une bonne assistante. S'adresser au bureau du MONITEUR, à Shédiac.—3 juin 1890.—ac.

"Je ne Savais pas qu'il était Chargé,"
Peut être admis comme excuse d'un garçon stupide ; mais que peut-on dire d'un père ou d'une mère qui voient leur enfant languir tous les jours et ne s'aperçoivent pas qu'il a besoin d'un tonique et d'une médecine pour lui purifier le sang? De nos jours tous les ménages intelligents se servent de la Salsepareille d'Ayer, qui est agréable au goût, et pour purifier le sang, la médecine la plus pénétrante et la plus effective qui ait jamais été découverte.
Nathan S. Cleveland, 27 E. Canton st., Boston, écrit : "Ma fille, maintenant âgée de 21 ans, était en parfaite santé quand, il y a un an, elle commença à se plaindre de fatigue, de maux de tête, de faiblesses, d'étourdissements, d'indigestion, et de perte de l'appétit. Je conclus que tous ses maux avaient leur origine dans un sang impur et je la décidai à prendre de la Salsepareille d'Ayer. Cette médecine remit bientôt en bon ordre les organes du sang, et peu à peu la ramena à sa santé d'autrefois. Je trouve la Salsepareille d'Ayer le remède le plus efficace pour la débilité provenant de la saison du printemps."
J. Castright, "Brooklyn Power Co.," Brooklyn, N. Y., dit : "Comme Médecine de Printemps, je trouve un magnifique remplaçant aux médecines de l'ancien temps dans la Salsepareille d'Ayer, avec aussi quelques doses des Pilules d'Ayer. Après leur usage, je me sens plus dispos et plus fort pour passer l'été."
Ayer's Sarsaparilla,
Préparée Par le Dr. J. C. Ayer & Co., Lowell, Mass., Etats-Unis. Prix $1; six flacons, $5. Valant $5 le flacon.

Avis Public
Le soussigné désire informer ses pratiques et le public que
C. C. Hamilton, marchand, Shédiac, N. B.
a été son agent depuis les six années passées pour recevoir le drap de gens au Nouveau-Brunswick voulant le faire préparer à mes moulins, où l'ouvrage fait est bon et satisfaction certaine. Je désire que toutes mes pratiques apportent leur drap au magasin de M. Hamilton (n'ayant pas d'autre agent au N. B.) Il me le fera parvenir et je le ferai préparer, fouler et teindre, tel que demandé, à mes anciens bas prix, et je le retournerai promptement à Shédiac pour les propriétaires.
Il y a un avis (ou il y en a eu) dans le MONITEUR ACADIEN suivi de mon nom, que O. M. Melanson est mon agent ce qui n'est pas exact. L'avis n'a pas eu mon autorisation et a été publié sans ma connaissance ou consentement.
JOSEPH BOATS,
propriétaire.
Moulins à drap de Tyne Valley, Ile P.-E.
18 août 1890.—3mp.

Dickie Freres.
Ayant récemment déménagé dans le magasin que nous avons acheté de M. John Calder, nous avons un grand assortiment des marchandises suivantes :
Farine,
Farine de Blé d'Inde,
Moulée,
Groceries Principales,
Marchandises Sèches,
Tapisserie,
Quincaillerie,
y compris un assortiment de
Voitures Fines, Barres de Fer, &c.
Nous sommes en mesure de vendre ces marchandises
Au Prix le Plus Bas.
L'acheteur ferait bien de venir demander le prix de nos marchandises avant d'aller acheter ailleurs, vû que nous sommes décidés de vendre à petit profit.
Faites nous une visite.
Nous vous montrerons nos marchandises avec plaisir.
Dickie Bros.
Shédiac N B 1er mai 1890—3m

Livres Canadiens
RAMEAU DE SAINT PERE.
UNE COLONIE FÉODALE EN AMÉRIQUE. L'ACADIE de 1604 à 1881, 2 vols. in-12 avec une carte. $2 00
Ouvrage en vente chez Mons. André Poirier, à Shédiac, N. B.
La France aux Colonies, Acadiens et Canadiens, par le même, vol. in-8. $1 25
Discours de l'hon. J. A. Chapleau, depuis son entrée en Parlement 1867, avec biographie et portrait sur acier, très-fort volume gd. in-8 relié, vendu par souscription à $5.00, pour $2 50
Chroniques canadiennes, par Arthur Buies, 1-8 75
Un revenant. Episode de la guerre de Sécession aux Etats-Unis, par Rémi Tremblay, in 12, $1.00 pour 50c
Coups d'aile et coup de bec, poésies diverses, par le même, in-12 $1.00
La légende d'un peuple. Poésies canadiennes par Louis Fréchette, beau vol. in-8 $1.90
Mes rimes. Poésies diverses par Elzéar Labelle, in-8, papier teinte, $1.00 pour 25c
Une voix d'outre-tombe. Poésies de M. l'abbé Martineau, avec portrait sur acier in-12 75c
Souvenirs d'un voyage en Terre-Sainte, par l'abbé J. E. Emard, in 8 illustré. $1 00 pour 50c
Le Fratricide, roman canadien par Fred Morrissette, in-12, 25c pour 15c
Vieux livres achetés ou échangés pour des livres neufs. Catalogues envoyés sur demande.
Granger Frères,
LIBRAIRES-EDITEURS, MONTRÉAL

Le procès de Rémi Lamontagne.

SHERBROOKE, 2.—La cour criminelle, dont la séance d'ouverture a eu lieu ce matin, est présidée par l'honorable juge Wurtele.

Une foule immense attirée par le procès de Rémi Lamontagne encombre la salle des débats.

Cette après-midi, le grand jury a rapporté un "true bill" contre le prisonnier, sur l'accusation d'avoir tué Napoléon Michel, son beau-frère, de son vivant cultivateur de Saint-Julien de Wolfstown.

Singulière coïncidence, il y a deux ans, jour pour jour, heure pour heure, le 2 octobre 1888, le grand jury rapportait un "true bill" contre Léda Lamontagne, la sœur du prisonnier, alors accusée du même meurtre.

Voici l'historique de cette affaire tragique qui date de l'année 1888 :

Dans la nuit du 18 juillet 1888 la population de Saint-Julien de Wolfstown fut mise en émoi par la nouvelle que la maison de M. Napoléon Michel, cultivateur, était en flammes. L'alarme donnée et une grande partie de la population du voisinage étant rendue au lieu du sinistre, voici ce que l'on apprit :

Rémi Lamontagne, beau-frère de Michel, était entré chez ce dernier vers onze heures du soir, sans manifester aucune mauvaise intention et s'informa tout simplement si le père de Michel était revenu des Etats-Unis. Puis la conversation s'engagea entre les deux beaux-frères, et Lamontagne offrit du whiskey à son compagnon. Ils en burent trois verres, après quoi Lamontagne sortit pour quelques instants.

Quand il revint à la maison Michel alla à sa rencontre, mais fut reçu par trois coups de revolver, dont l'un, le premier, l'atteignit à l'oreille gauche ; les deux autres ne portant pas, Michel voulut prendre la fuite, mais il s'évanouit sous l'étreinte de Lamontagne qui l'avait saisi.

Quand il reprit ses sens, il se trouva enseveli sous deux paillasses enflammées, avec des coupures à la gorge et au poignet. Il lui restait néanmoins assez de force pour lui permettre de se lever et de se traîner à travers le bois chez un voisin, M. Arcade Boucher, pour raconter cette lugubre histoire.

Rémi prit la fuite, mais Léda Lamontagne fut arrêtée comme complice du meurtre.

Un mois après le crime, le magistrat se rendit auprès du mourant à Saint-Julien avec Léda Lamontagne la prisonnière, détenue à la prison de Sherbrooke. Elle n'avait alors que dix-huit ans et avait une grande beauté.

La maison était encombrée de curieux. Léda Lamontagne passa près d'eux, la tête basse et sans oser les regarder.

Elle entra rapidement dans l'appartement où était Michel.

Son mari était couché sur un lit élevé, le côté droit de la tête couvert d'un mouchoir rouge, à l'endroit où la balle tirée par Lamontagne l'avait atteint ; la blessure au cou était aussi enveloppée d'un linge ensanglanté. Ses yeux et ses joues étaient affreusement caves, et cet homme robuste, fortement charpenté, paraissait terrassé par la souffrance et prêt à rendre le dernier soupir. Il tenait un chapelet à la main ; au-dessus de sa tête pendait à la muraille une grande croix de bois noir.

Sa femme s'avança à pas lents. Elle le regarda longuement, s'assit au pied du lit et éclata en sanglots, pleurant à fendre l'âme. Les assistants furent profondément touchés de ses larmes, mais lui, épuisé peut-être, ne parut pas l'apercevoir.

Le juge Rioux l'interrogea ; il répondit d'une voix faible, à peine intelligible ; le son s'échappait de sa gorge avec effort, comme un râle.

Voici un résumé fidèle de ses paroles :

"Le mercredi soir, il y a environ quatre semaines, après que nous nous fûmes mis au lit, ma femme et moi, mon beau-frère, Rémi Lamontagne, frappa à la porte. Je me levai et lui ouvris. Il tira de sa poche une bouteille de whiskey et tous trois nous en prîmes un verre. Après cela il demanda à ma femme de lui tirer son horoscope, ce à quoi elle consentit. Nous prîmes alors un autre coup et Rémi sortit.

Je le suivis dehors, et c'est alors qu'il vint sur moi et il me déchargea son fusil derrière l'oreille. J'entendis deux autres coups de feu et j'essayai de me sauver, mais je tombai et perdis connaissance. Lorsque je revins à moi je me trouvai couché sur le plancher sous un matelas en flammes. Je me levai et réussis à me sauver par la fenêtre chez mon beau-frère, Boucher. Ma femme vint aussi chez Boucher, mais elle ne me vit que le lendemain matin. Elle me demanda comment j'étais et me parla de son frère Rémi. J'avais lieu de soupçonner sa conduite avec Rémi, mais je ne leur vis jamais moi-même faire aucun mal. Je n'aimais pas voir Rémi venir chez moi, parce que j'avais peur de lui." Saint-Michel n'a rien dit qui fût de nature à jeter un nouveau jour sur la tragédie.

Lorsque le moribond eut fini de parler, il fallut songer à retourner à Sherbrooke.

Avant de partir, Léda Lamontagne alla embrasser son mari. Il ne parut même pas la reconnaître. Elle s'éloigna en pleurant du pauvre martyr qu'elle ne vit plus vivant.

Tous les curieux, les femmes surtout, qui étaient dans la maison, reculèrent instinctivement devant elle, quand elle franchit le seuil de sa maison pour retourner en prison.

Rémi Lamontagne était toujours au large. Léda, sa sœur, fut acquittée à Sherbrooke.

Vers la fin d'octobre, le gouvernement promit une récompense de mille piastres pour l'arrestation de Rémi Lamontagne.

Quelques jours plus tard, l'accusé se livrait aux autorités du district de St-François.

Lorsqu'on fut sur le point de lui faire son procès, il manquait un témoin essentiel : Léda Lamontagne.

Elle était disparue! Ce n'est que cet été que les détectives Pinkerton réussirent à la découvrirent à Boston.

Après les procédures d'extradition, elle fut conduite à Sherbrooke, où elle est le seul témoin capable d'éclaircir le mystère terrible qui entoure le meurtre de Michel, son mari.

Elle sera mise en accusation pour l'incendie de la maison.

On dit que la Couronne a la preuve qu'il régnait entre Rémi et Léda un sentiment autre que le sentiment fraternel.

SHERBROOKE, 3—Les avocats représentant le ministère public se sont heurtés aujourd'hui à un obstacle imprévu.

Léda Lamontagne, sœur du prisonnier, a été conduite à la barre des témoins vers midi pour y donner son témoignage.

Lorsqu'on lui présenta le livre des Evangiles, elle refusa de prêter serment. Elle s'obstine à ne pas répondre.

La cour, avant d'enrégistrer son refus de répondre, ajourne la séance à 2 heures, afin de lui donner le temps de réfléchir.

A la reprise, à 1.40 heure, Léda Lamontagne refuse de nouveau de prêter serment ; mais elle est reconduite en prison ; un délai lui est accordé jusqu'à demain à dix heures avant que la justice sévisse contre elle. Le rapport du juge Rioux, qui a pris aux Etats-Unis la déposition de Gedéon Brisson, beau-frère de l'accusé, produit une impression profonde. D'après lui, Rémi Lamontagne a avoué avoir tiré le coup de feu, mais nie d'avoir coupé la gorge de sa victime et d'avoir mis le feu à la maison.

Les principaux témoignages aujourd'hui ont été donnés par les époux Boucher. Voici :

ARCADE BOUCHER

de St-Julien de Wolfestown, dépose et dit :

Je suis cultivateur. Je connais l'accusé depuis environ douze ans. Je ne me connais pas de parenté avec lui. Je connaissais Napoléon Michel, il demeurait à peu près vingt-trois ou vingt-cinq arpents par le chemin de chez moi. Il y avait un chemin de raccourci entre les deux maisons de seize à dix-huit arpents.

Dans la nuit que les bâtisses ont été incendiées, j'ai vu Napoléon Michel chez moi, entre 11 h. 30 et minuit et demi. Quand je me suis éveillé, Napoléon Michel frappait à la fenêtre de la cuisine et m'appelait. Je lui demandai : "Qui est là?" Il me répondit quelque chose que je ne compris pas. Je crus le reconnaître et lui ouvris la porte. Ensuite, en lui ouvrant la porte j'aperçus le feu à travers la porte et lui dit : "Tes bâtisses sont en feu!"

M. Panneton s'objecte à ce que les déclarations de Michel dans cette circonstance, fassent partie de la preuve. Le témoin se retire et les avocats de la Couronne et de la défense débattent ce point qui est un des plus important de la cause. Les savants juges décident que cette question sera remise à plus tard. Le témoin est rappelé.

Quand je vis Michel il avait la gorge coupée, continua-t-il, c'est tout ce que je remarquai.

Après cela, j'allai chercher le curé. Lors de mon départ, on était à allumer la lampe. Avant d'aller chercher le curé, j'avertis mes voisins Cléophas et Louis Beaudoin. Je revins à la maison tout de suite. La distance était de douze milles. Le curé était rendu et il y avait Louis Beaudoin et sa femme, J. B. Boucher et sa femme. Le défunt était couché sur un lit dans la chambre à coucher. Ma femme, ma fille et la femme de Cléophas Beaudoin étaient aussi chez moi. Léda Lamontagne et madame Augustin Boucher étaient aussi là. A part sa blessure à la gorge, Michel avait une blessure d'un coup de pistolet derrière l'oreille gauche ; il avait le poignet gauche coupé, le côté droit du visage noir et enflé ; c'est à peu près tout. Quand Michel est arrivé, il y avait ma femme, ma mère et les jeunes enfants. Ma femme et ma mère se sont levées immédiatement et ont allumé la lampe quand Michel est venu.

A la question : "Que vous a dit Michel lorsque vous lui avez fait remarquer que ses bâtisses brûlaient?" M. Lemieux s'oppose à cette question : 1. comme illégale ; 2. parce que cette question tend à prouver une conversation entre le témoin et Michel en l'absence de l'accusé ; 3. rien ne justifie la preuve de faits reputés "res gestae". La cour rejette cette objection, se réservant de guider le jury. Il me répondit : "Oui." Je lui demandai qui lui avait infligé ces blessures.

Même objection que ci-dessus.

Il a essayé de me répondre, mais je ne le comprenais pas.

Avant d'aller chez le curé, Michel ne m'a rien dit que j'aie pu comprendre. Ma femme et ma mère étaient présentes dans le temps. Je ne comprenais pas Michel parce qu'il avait la gorge coupée.

MARIE MICHEL

de St-Julien de Wolfestown, dépose et dit :

Je suis la femme d'Arcade Boucher. Je suis la sœur de Napoléon Michel. Je connais le prisonnier depuis le mariage de Napoléon Michel, il y a deux ans. Napoléon Michel demeurait près de chez nous avec sa femme. Dans le mois de juillet, il y a deux ans, le mercredi dans la nuit, mon frère est arrivé chez nous dans la nuit à peu près à minuit. Il a frappé à la fenêtre près de la porte de la cuisine. Mon mari s'est levé et a demandé qui était là ; il a demandé si c'était Napoléon. Je me suis levée. J'ai été à la porte au moment où mon mari l'ouvrait. Mon mari lui a parlé ; il lui a demandé qui lui avait fait cela.

Je n'ai pas compris ce que le défunt a répondu ; on ne le comprenait pas. Quand il est arrivé, j'ai demandé à ma belle-mère de le laver, car il était couvert de sang et il sentait la fumée. Le sang venait du cou ; il en avait partout. Il avait une chemise de flanelle et un seul chausson ; l'autre pied était nu. Il avait la joue droite noire ; il avait une coupure au bras droit ; il avait les mains, les oreilles et le dessus des cheveux brûlés un peu ; il avait aussi un coup derrière l'oreille gauche. Pendant que je le lavais avec ma belle-mère, Napoléon a dit que c'était Rémi. Alors.....

MM. Panneton et Lemieux s'objectent à ce que le témoin raconte ce que Michel a dit.

(Objection maintenue).

Nous l'avons lavé, il a dit que c'était terrible. Je ne me rappelle pas qu'il ait dit autre chose. Il a dit son acte de contrition ; il ne le disait pas bien haut. Je ne me rappelle pas s'il nous a raconté comment il avait reçu ces blessures. Le curé est venu à peu près une heure après Napoléon. En allant à la porte quand M. Plante est arrivé, j'ai vu un feu qui me paraissait chez Napoléon. J'ai constaté plus tard que c'était les bâtisses de Michel.

Sherbrooke, 3 — Mercredi après-midi quelques témoins furent entendus et le juge Rioux condamna Léda Lamontagne à subir son procès devant le Banc de la Reine. Le témoin Augustin Boucher causa une véritable sensation en racontant que le lundi après l'assassinat, Léda Lamontagne est allée le trouver et lui demanda si elle pouvait être pendue pour avoir aidé à Rémi Lamontagne ; elle se reprit immédiatement et ajouta : "non pas pour lui avoir aidé, mais pour avoir été présente tout le temps que Remi a coupé la gorge à mon mari et tiré sur lui."

Pendant ce témoignage Léda Lamontagne se départit du sang-froid dont elle a fait preuve jusqu'à présent.

Le Pape au Vatican.

Après l'entrée abusive et imposée par la force des ouvriers municipaux qui, au mois d'août dernier, pénétrèrent dans le Vatican, sous prétexte d'y réparer le pavé du côté de la rue des *Fondamenta* et sur le territoire même du palais apostolique, un nouvel incident vient de se produire pour montrer encore une fois ce que valent, sous le régime actuel, l'immunité et le respect dus au dernier asile du Pape captif. Voici comment la chose est relatée dans une correspondance de Rome.

"Une escouade de collégiens de je ne sais plus quel lycée d'Italie s'est présentée, l'autre jour, au palais du Vatican, pour aller y visiter les musées et galeries, du côté de la place Saint-Pierre, c'est-à-dire par la porte de bronze, surveillée à l'intérieur par la garde suisse et, à l'extérieur, par les gendarmes italiens. Ces collégiens portaient sur leur casquette et à la ceinture les armes de la Maison de Savoie et une cocarde aux couleurs italiennes.

"Or, comme en pareil cas, la garde suisse a la consigne de ne pas laisser passer ceux qui se présentent à la porte de bronze avec de tels emblèmes, les collégiens en question furent poliment invités à se retirer, ou à essayer d'obtenir l'accès aux musées en passant par un autre côté. Il n'en fallut pas davantage pour qu'aussitôt ces jeunes gens, appliquant les enseignements qu'ils reçoivent, se missent à faire un vacarme endiablé et à crier à tue-tête : "Vive le roi! vive l'Italie! A bas le Vatican!" Naturellement, ni le surveillant qui les accompagnait, ni les gendarmes italiens postés au dehors n'y ont trouvé rien à redire, puisque, en définitive, l'insulte au Pape étant permise dans toute l'Italie, on ne voit pas pourquoi elle ne le serait point sur le seuil de ce Vatican que l'officieuse *Riforma* appelait naguère *territoire italien.*"

Encore un pas, il faut que le monde catholique le sache, et l'insulte passera de la Porte de bronze jusqu'au seuil des appartements laissés par grâce en usage à l'auguste captif de la révolution italienne.

HORRIBLE MORT.—Samedi soir, sur le chemin de fer Windsor et Annapolis, le mécaniciens d'un train expresse qui se trouvait à un mille à l'ouest de Windsor Junction, observa que les freins fonctionnaient mal et il arrêta le train. Pour trouver la cause du mal il lui fallut aller sous la les chars, où il découvrit un morceau de chemise d'homme à l'entour d'un frein rompu. Soupçonnant un malheur on se mit à la recherche et on se trouva en présence d'un accident effrayant. L'homme tué parait avoir été couché sur la voie avec les pieds dans la direction du train arrivant. Un de ses pied fut accroché par la boîte à cendre de la locomotive et jeté sur la rail où il fut tranché par les roues. L'autre jambe fut relevée sur le corps, ce qui fit que la boîte à cendre poussa le corps devant elle sur les dormants pour une distance de 50 verges, la tête fut séparée du tronc et roula dans le fossé, et les paumons, le cœur, les entrailles, &c., sortirent par le cou béant. Pas un lambeau de vêtement ne restes mutilés. Près du pied amputé par les roues on trouva une bouteille contenant encore un peu de rum.

Le malheureux était connu sous le nom de Frank Armstrong, mais on croit que son vrai nom est Frank Connors, employé de ferme et homme de chantier.

Ses restes ensanglantés présentaient le plus lugubre spectacle qu'on puisse imaginer.

LE HOQUET.—Un moyen bien simple pour guérir instantanément cette affection spasmodique momentanée, mais gênante, consisté à laisser fondre dans la bouche un morceau de sucre imbibé de vinaigre. Essagez ; ce n'est pas exquis, mais ça s'opère vite.

Ah! quelle toux.
Prêtez attention à l'avant-coureur, peut-être, de l'approche de cette maladie terrible, la consomption. Demandez-vous si pour l'amour d'une économie de 50cts vous devez courir le risque et ne rien faire. Nous savons par expérience que la Shiloh's Cure guérira votre toux. Ça ne manque jamais. Voilà pourquoi il en a été vendu plus d'un million de bouteilles l'an dernier. Elle soulage instantanément le Croup et la Coqueluche. Mères, ne vous en passez pas. Pour mal de reins, de côté et d'estomac, employez les emplâtres poreuses de Shiloh. En vente chez W. B. Deacon.—4.

Coton Jaune
l'une verge de largeur à seulement 5cts la verge chez
O. M. Melanson

O. M. Melanson

Le Magasin des Magasins.

Le plus rempli, le mieux fourni !

Nouveautés, Groceries, Ferronneries, Chaussures, Epiceries, Faïence, Thé, Farine, etc.

Rien n'y manque !

BON MARCHÉ EXTRAORDINAIRE !

Echanges très avantageux pour produits de la ferme.

O. M. Melanson,
Shediac.

Indiennes à bon marché!
Indiennes à bon marché !
à 5cts la verge chez
O. M. Melanson

AVIS DE L'ADMINISTRATION.

Dorénavant l'abonnement au MONITEUR ACADIEN, quand il ne sera pas payé d'avance, ou dans le premier mois, sera comme suit :

Dans les Clubs	$1.25	par année
Hors les Clubs	2.00	"

Nos abonnés sont priés de prendre note de cet avis qui s'applique à tous indistinctement.

Sur les adresses imprimées, nos abonnés peuvent constater où ils en sont avec nous. Exemple :

Pascal Léger 1 89/90

Les chiffres qui suivent le nom indiquent la date jusqu'à laquelle l'abonnement est payé. Dans le cas ci-dessus, il y a un an d'arrérage.

LE MONITEUR ACADIEN

SHÉDIAC, 10 OCTOBRE 1890

Il y a eu 297 mariages, 823 naissances et 650 décès à New-York la semaine dernière. Trente-une personnes sont mortes de violence.

Les commerçants de chevaux de Montréal viennent d'en expédier un certain nombre à l'Ile de la Martinique, afin d'ouvrir un commerce de chevaux avec les Indes Occidentales. Effet de la loi McKinley.

Le capt. Hector McKenzie a reçu le commandement de la goélette Critic, l'un des garde-côtes au service du gouvernement canadien. Il remplace le capt. Pouliot, qui a été destitué pour fausse entrée dans son livre de bord.

Des nouvelles récentes d'Ontario disent qu'on a découvert dans cette province des filons d'or considérables, qui font espérer la présence d'une mine plus riche que celles du Mexique et de la Californie. La découverte a causé une grande émotion.

Le successeur du général Middleton comme commendant des milices canadiennes, est le colonel Herbert âgé de 39 ans seulement. Il est dans l'armée depuis 1870, appartient aux grenadiers de la garde, et occupe actuellement la position d'attaché militaire à St-Petersburg. Un journal d'Ottawa dit qu'il est catholique.

Aux dernières élections pour le parlement du Japon, on a élu dix catholiques, c'est-à-dire un catholique par trente députés. Ces catholiques ont été élus, malgré l'acharnement avec lequel des adversaires païens ont combattu ces candidatures. Ajoutons qu'au Japon on compte un catholique sur 10 mille habitants.

Le capt. Hamilton Gunn, de Londres, qui se dit à la tête d'un capital de £15,000,000 sterling, est venu au Canada étudier un nouveau projet de communications rapides avec l'Angleterre. Son projet comprend un chemin de fer à travers le Canada avec terminus à la Nouvelle-Ecosse et un rattachement avec New-York, et une ligne de paquebots de pas moins de 10,000 tonneaux faisant la traversée en quatre jours et demi.

Aucun pays dans le monde est aussi peu taxé que le Canada ; dans aucun pays la classe ouvrière se trouve dans de meilleures conditions. Le Canada est supérieur à toutes les nations de l'Europe et aux colonies sœurs par le peu d'importance relative de sa dette : le Canada est même supérieur à la Grande-Bretagne au point de vue de la marine marchande proportionnellement à sa population, ayant par tête un tonnage double de celui de la mère-patrie.—Ech.

Du " Figaro " de Paris, 17 septembre :

Hier, a eu lieu, à l'église de l'Assomption, le mariage du comte Yves de Roffignac avec Mlle Germaine de Salvaing de Boissieu.

Témoins : pour le comte, Henry de Roffignac son frère et M. des Arsès, lieutenant de cavalerie ; pour Mlle de Boissieu, le comte de Meffray et M. de Saint-Sauveur Bougainville, lieutenant de vaisseau.

Le comte Roffignac est le chef d'une importante exploitation agricole située près de Winnipeg, Canada. Il emmène la jeune femme, qui sera la première Française venant habiter cette région si récemment colonisée du " Far West Canadien."

L'héritier des Bourbons de France, le comte de Paris, est arrivé à New-York vendredi, accompagné de son fils, le duc d'Orléans, du comte Othenin d'Haussonville, du colonel Perseval, du marquis de Lasteyrie, du capitaine Morthain, du comte d'Uzès et du docteur Récamier. Le but du voyage du comte de Paris aux Etats-Unis est, on le sait, de visiter, en compagnie de compagnons d'armes américains, quelques-uns des champs de bataille célèbres de la guerre de sécession, pendant laquelle le comte de Paris a servi à l'armée du Potomac dans l'Etat major du général McLellan, de la fin de 1861 au milieu de 1862.

Le rapport annuel du département des affaires des sauvages pour l'année terminée le 31 décembre 1889 vient d'être imprimé.

La population sauvage au Canada s'élève présentement à 121,529 âmes réparties comme suit dans les différentes provinces de la confédération :

Ontario	17,762
Québec	13,500
Nouvelle-Ecosse	2,059
Nouveau-Brunswick	1,574
Ile du Prince-Edouard	314
Manitoba et les Territoires du Nord-Ouest	24,522
District de la Rivière à la Paix	2,038
District d'Athabaska	8,000
District de McKenzie	7,000
Terre de Rupert de l'Est	4,016
Labrador (intérieur du Canada)	1,000
Côte Arctique	4,000
Colombie Britannique	35,765
Total	121,529

Les 17,752 Sauvages d'Ontario se composent d'Algonquins, de Chippewas, d'Iroquois, de Maraves, de Mississaguas, de Mohawks, de Munsees, d'Oneidas, de Pottawatamies, d'Ogibbewas, d'Ottawas, de Wyandotts et des Six Nations.

Sauvages de Québec : Abénaquis, Algonquins, Amalécites, Hurons, Iroquois, Micmacs, Montagnais et Maskapees.

Sauvages de la Nouvelle-Ecosse et l'Ile du Prince-Edouard, tous Micmacs ; ceux du Nouveau-Brunswick sont ou Micmacs ou Amalécites.

Sauvages du Manitoba et des Territoires du Nord-Ouest : Chippewas, Cris, Sauteux, Sioux, Pieds Noirs.

Discours de Sir John A. Macdonald.

Ci-suit une traduction du discours prononcé par Sir John A. McDonald à la démonstration organisée en son honneur à Saint-Jean, vendredi dernier :

M. le président, Mesdames et Messieurs,—Mon bon ami et collègue, l'hon. M. Foster, a fait une allusion complimentaire au discours qu'il attendait de moi. Je crains que vous ne soyez désappointé, car, au mépris de mon âge et de mes infirmités, j'ai outrepassé mes forces cette semaine, en sorte que je ne puis faire guère plus que de vous remercier du fond du cœur pour le bienveillant accueil que vous m'avez fait. C'est une belle assemblée à tous les points de vue, sous le rapport du nombre, de l'intelligence, de la respectabilité. C'est une assemblée dont n'importe qui pourrait être fier, et j'en suis ravi. Je l'ai déjà dit en plusieurs occasions, la vie de l'homme politique est une vie amère. (Rires et applaudissements.) Mais quand un homme a servi son pays selon la mesure de ses capacités, et qu'il se voit, à la fin de sa carrière, l'objet, de la part de ses compatriotes, d'un accueil tel que celui dont vous m'honorez ce soir, c'est pour lui une ample compensation et bien grande récompense. (Applaudissements.) Dans son discours éloquent et instructif, mon ami M. Foster s'est plaint que ceux qui l'avaient précédé avaient traité presque tous les sujets dont il s'était proposé de vous parler. Si ceux qui l'ont précédé ont abordé presque tous les sujets qu'il avait l'intention de traiter, je dois dire qu'il a été bien cruel à mon égard en s'emparant de tout ce qui restait à discuter. (applaudissements.) On a dit de moi, et j'en suis fier, que la grande cause de mes succès dans ma longue carrière officielle et politique, c'est que je savais choisir les hommes qui devaient me seconder dans l'administration des affaires de ce vaste pays. (Applaudissements.) J'admets que c'est une qualité—je dirai même que je tire vanité de cette qualité (applaud.) et je vous demande si vous me croyez trop vaniteux et trop glorieux après avoir entendu les discours prononcés par mes collègues. (Une voix : non—et vifs applaudissements.) Non-seulement ici, mais au parlement et ailleurs, ils font la plupart du travail de l'administration et du gouvernement. Après de longues années de labeurs, je suis tranquille et calme, car je sais que mes lieutenants sont toujours sur le qui-vive, qu'ils sont toujours capables et prêts à lever le bras droit et à justifier leurs actes. (applaud.) Je vous ai dit que je ne me sentais pas capable de vous parler longuement, ce serait inutile d'ailleurs. Ceux qui m'ont précédé ont examiné et étudié toutes les questions politiques et ont amplement justifié la ligne de conduite suivie par l'administration. M. le président, je suis comme le législateur juif de l'ancien temps, qui était appuyé de lieutenants, à sa droite et à sa gauche. Sous mes judicieuses instructions (rires) ces messieurs sont si entièrement capables d'administrer les affaires du Canada que si je venais à disparaître et que la menace de mon ami le Dr Weldon s'accomplît,—que le peuple se porterait sur les places publiques et érigerait des statutes à ma mémoire—ce seraient de belles statues—si on découvrait où je m'adonnerais à être (rires)—ce ne sera pas où était M. Hopkins, l'ami de M. Tupper (rires)—j'aurais la double satisfaction d'être à mon aise et d'abaisser mes regards sur les statues érigées à ma mémoire, et surtout j'aurais l'heureuse satisfaction de voir entre bonnes mains les intérêts et l'avenir de cette grande Puissance du Canada. (applaud.)

Messieurs, on parle beaucoup à l'heure qu'il est du bill McKinley. Vous venez de l'entendre disséquer et discuter. Mon opinion de ce bill est ceci : c'est une mesure qui ne nous fera pas grand mal dans le moment et qui nous fera beaucoup de bien plus tard. (Ecoutez, Ecoutez, et applaud.) Je me souviens que lorsque le traité de réciprocité de 1854 fut abrogé capricieusement et dans le but de taquiner l'Angleterre, parcequ'on supposait que l'Angleterre avait sympathisé avec les Etats du Sud, et que les Etats voulaient punir l'Angleterre en punissant le Canada, on appréhendait que les intérêts du Canada, en ce qui concernait la population agricole du pays, seraient anéantis par la clôture du marché américain. Mais qu'est-il arrivé? Le peuple se leva comme un seul homme. Les fermiers ne versèrent pas de larmes. Ils cherchèrent des marchés nouveaux ; le peuple du Canada se tint en corps et au bout de quelques années on avait oublié que le traité de réciprocité était abrogé. Et aujourd'hui les meilleurs penseurs du Canada sont d'opinion qu'il ne serait pas bien avantageux pour le Canada de renouveler ce traité. Il est possible que ce bill ait été adopté par sentiment d'hostilité et dans l'intention de favoriser leur propre peuple, mais quoiqu'il puisse être désagréable dans son opération au peuple du Canada et contraire à quelques intérêts canadiens, je sais qu'il aura pour résultat de réunir le peuple du Canada en corps comme en 1866 pour chercher de nouveaux débouchés commerciaux, et je sais de plus qu'il les trouvera. (Ecoutez, écoutez.) M. le président, mes collègues ont fait allusion aux efforts que nous faisons pour étendre et développer le commerce du Canada. Comme l'a dit l'hon. M. Foster, dès qu'une porte se ferme devant nous, il nous faut nous mettre à l'œuvre pour en ouvrir une autre. Par exemple, si les Américains ne veulent pas laisser entrer notre orge à six rangs dans leurs marchés pour fabriquer du lager-beer pour leur population allemande, alors il nous faut trouver un autre marché ailleurs. (applaud.) Qu'avons-nous fait? Dès que nous avons su que ce marché allait nous être fermé, notre ministre d'agriculture a immédiatement fait venir d'Angleterre 20,000 boisseaux d'une orge qui convient aux fabricants de malt anglais. Cette orge a été distribuée aux cultivateurs du Canada, et à la première récolte de cette nouvelle espèce de grain nous avons la preuve que le sol et le climat du Canada s'adaptent à cette culture, et si les Allemands américains ne veulent pas prendre notre orge pour leur lager-beer le brave John Bull s'en servira pour fabriquer sa Bass et son Allsopp. (Bruyantes acclamations.)

Il en sera ainsi, M. le président, des autres articles compris dans le tarif. Mon bon ami, le Dr Weldon, qui se distingue également comme fermier et comme philosophe, vous a dit ce que peut faire le cultivateur des provinces maritimes, et ses conseils peuvent s'appliquer aux cultivateurs de tout le Canada. Il a parlé des œufs et des poules, et des moyens à prendre pour reprendre ailleurs les pertes que nous essuierons par suite de la clôture du marché américain. Les journaux nous annoncent, correctement je crois, que des hommes voués à ce commerce en Angleterre envoient ici des agents pour enseigner à nos marchands comment préparer, empaqueter et expédier la volaille et les œufs aux marchés anglais. (Applaud.)

Le continent d'Europe envoie des millions d'œufs en Angleterre. On élève la volaille en Belgique, dans une partie de l'Allemagne et en France spécialement pour le marché anglais, et il n'y a pas de raison qui nous empêche d'aller leur faire concurrence à termes égaux. Si nous réussissons, et je suis sûr que nous réussirons, nous oublierons que nous avons perdu les marchés des Etats Unis, surtout celui de New-York lorsque nous approvisionnerons le marché de Londres, qui est bien plus considérable. Il y a bien des années un journal yankee disait que les poules de ce pays s'étaient réunies en convention et avaient décidé qu'elles ne pouvaient pas pondre d'œufs à 12½cts la douzaine. (Rires.) Nos poules canadiennes auront leur convention et décrèteront, en bonnes poules britanniques, qu'elles enverront leurs œufs à la mère-patrie. (Vives acclamations.)

M. le président, pourquoi vous retiendrais-je plus longtemps, après tout ce qu'ont dit mes collègues? Je ne saurais rien ajouter de nouveau, et pourtant il est une chose sur laquelle je voudrais appuyer, quoique mes collègues l'aient déjà fait ; c'est que si le gouvernement dont je suis présentement le chef a promulgué en 1878 la politique nationale du Canada pour les Canadiens, s'il a été formé sur ce grand principe, c'est encore sur cette base qu'il repose et il n'existe que pour remplir cette mission. (Ecoutez, écoutez.) Quand nous annonçâmes que c'était sur cette politique que nous allions devant le peuple, le chef du gouvernement d'alors, M. McKenzie—mon bon et digne ami—déclara que ce n'était qu'un truc d'élection, que nous n'aurions pas le courage de la présenter au parlement, et que le peuple s'élèverait contre ; mais il a eu le courage de proclamer devant la chambre que nous avions rempli nos promesses en adoptant le tarif alors formulé. Nous ne désirions pas, nous n'avons pas tenté, d'ériger une muraille de Chine par une taxation prohibitoire. Non, mais nous avons dit que nous donnerions une protection raisonnable en réajustant le tarif et en protégeant suffisamment nos industries naissantes de façon à empêcher notre peuple et nos jeunes gens—les travailleurs et les génies du pays, et les artisans, de s'expatrier à un pays étranger, qui avait un tarif protecteur.

UNE TRAGÉDIE A ST-JEAN, ILE D'ORLÉANS.

Un attentat brutal a jeté l'émoi dans la paroisse de St-Jean, Ile d'Orléans, hier soir.

Un vagabond, du nom de W. Cardinal, est entré chez M. Benjamin Thivierge, cultivateur, âgé d'environ soixante ans, et a demandé l'hospitalité pour la nuit : " demandé à couvert, comme on dit dans nos campagnes. M. Thivierge permit à Cardinal de passer la nuit sous son toit et lui offrit à souper, ce que Cardinal commença par refuser, puis finit par accepter.

Sur ces entrefaites, madame Thivierge prit son mari à l'écart, et lui dit : " Je n'aime pas la figure de ce " quêteux " là ; enlève donc ton rasoir qui est sur la tablette et va le serrer dans notre chambre. " M. Thivierge s'approcha alors de la tablette et enleva son rasoir. Mais en ce moment Cardinal se précipita sur le tisonnier et, sautant sur Thivierge, il lui en asséna un coup formidable sur la tête.

Thivierge tomba comme une masse, et Cardinal lui asséna encore une dizaine de coups de tisonnier. Mme Thivierge s'échappa par une fenêtre et donna l'alarme aux voisins en poussant des cris déchirants. On accourut ; Cardinal avait pris le grand chemin. On donna au malheureux Thivierge les premiers soins, pendant que le maire et une dizaine d'hommes se mettaient à la poursuite de Cardinal qui paraissait en proie à un accès de frénésie, criant, et menaçant de flamber la cervelle au premier qui lui toucherait. Enfin on l'arrêta. Il n'avait pas d'armes sur lui.

Il a été amené en ville ce matin, et a été conduit à la cour de police en état d'arrestation pour tentative de meurtre.

Aux dernières nouvelles l'infortuné Thivierge était mourant.—Ech

BULLETIN ETRANGER.

Bruxelles, 3.—Un certain nombre de journaux persistent à annoncer que l'idée de faire intervenir le pape comme arbitre dans les différends internationaux gagne beaucoup de terrain parmi les nations d'Europe et qu'avant peu le pape sera sans doute connu comme l'arbitre de tous les différends entre les puissances.

C'est ainsi que le bruit court que les catholiques de tous les pays de l'Europe ont commencé une action commune à amener les différents gouvernements à s'entendre à ce sujet et que les cabinets des puissances européennes ont déjà échangé leurs vues à cet égard. On dit que l'Espagne, l'Autriche, le Portugal et la Belgique accepteraient avec plaisir l'intervention du pape dans les questions politiques, mais il est probable que l'affaire n'ira pas plus loin.

Paris, 7.—La dernière représentation pour 1890 du " Drame de la Passion " à Oberammergau a été donné l'autre jour, et le théâtre, qui a donné une réputation si générale au village bavarois des montagnes, ne se réouvrira qu'en 1900. Il y aura un changement considérable dans le choix des personnages en dix ans d'ici, même s'ils survivent tous jusqu'à cette époque. Mayer sera trop âgé pour le rôle du Christ, et on le désigne déjà comme le futur Caïphe. Hett, qui a joué le rôle de S. Pierre, et Steinbacher, le Nicodème de cette année, sont au nombre des vétérans que le grand âge va forcer à se retirer. On est occupé à partager entre les acteurs partie de l'argent réalisé par les admissions. Les recettes se sont élevées à 60,000 marcs, ou le double de l'année 1880.

Berlin, 6.—Il est d'usage, dans la monarchie prussienne, de faire apprendre un métier manuel à tous les enfants des familles princières. L'empereur Frédéric était charpentier et Guillame II le présent empereur, est, paraît-il, excellent relieur.

Les trois fils du prince Albert de Prusse, dont deux sont maçons et le troisième menuisier, construisent actuellement un pavillon sous la direction de maîtres ouvriers. Presque chaque jour, le prince Albert vient lui-même surveiller les travaux.

Un monsieur de Montréal qui arrive d'un voyage au Nord-Ouest, a visité Winnipeg et St-Boniface, et lorsqu'il était dans cette dernière ville, il est allé au cimetière qui se trouve à côté de l'église ; il a vu la tombe de Riel qui est couverte d'herbe et qui lui a paru bien négligée. Il n'y a rien pour la distinguer de celle du plus pauvre Métis enterré dans ce cimetière. A la tête il y a une petite croix de bois de 3 pieds de haut sur laquelle se trouve l'inscription suivante : " Ci-gît les restes de de Louis D. Riel, décédé le 16 novembre 1885. R. I. P." La petite croix est pourrie et disparaîtra bientôt.

Le bill McKinley.

Paris, 3.—La " Liberté " définit ainsi le bill McKinley :

" C'est un acte d'ingratitude incroyable envers l'Europe, qui a été la mère de la moderne Amérique, qui l'a créée, nourrie, enrichie et peuplée, grâce au mouvement continuel et énorme de l'immigration.

" Il n'y a pas d'Américains en Amérique. il n'y a que des Européens qui se sont établis dans ce pays, y portant leurs arts, leur travail, leurs ressources indispensables ainsi que leurs industries. "

Les industriels et les marchands des Etats-Unis ont déja élevé sensiblement le prix des denrées, des tissus et des effets manufacturés. Un journal de New-York publie ce qui suit :

" La certitude d'une augmentation des droits a élevé le prix de toutes les nouveautées affectées par le nouveau tarif. Les prix sont maintenant d'environ 10. p. c. plus élevés qu'au mois d'août sur toutes les marchandises dans lesquelles la laine entre comme matière première ; les toiles les articles de bonneterie, etc, sont dans le même cas. "

La " Tribune " de Chicago annonce que la maison Edson, Keith et Cie., de cette ville, a augmenté les velours, les peluches, etc., de 33 p. c. De pareils avis sont publiés partout. A New-York même une maison de Broadway a lancé une circulaire prévenant le public que le nouveau bill du tarif va faire hausser le prix des fusils de 25 à 150 p. c.

Autour des Provinces Maritimes.

Miscouche, I. P. E.—Du 15 septembre au 1er octobre, M. Gilbert DesRoches a expédié 1500 barils d'huîtres sur le marché de Montréal et de Québec.

Kentville, N. E.—M. Nichols de Somerset est venu ici l'autre jour pour intéresser des capitalistes dans une méthode de son invention par laquelle on peut faire naviguer toute sorte de bateau sans l'aide de vapeur, voile ou électricité.

Memramcook.—Presque 200 élèves fréquentent actuellement les classes du collège St-Joseph, et on est occupé à transformer en dortoir l'étage supérieur du gymnase. Jamais dans le passé il n'y avait eu tant d'élèves à pareille époque de l'année. Un jeune fils de l'honorable J. O. Arsenault de l'Ile du Prince-Edouard, est arrivé la semaine dernière.

Amherst.—Un jeune fils d'Aaron Palmer s'en revenait de l'école vendredi midi en passant sur le bord du marais quand il butta sur un paquet de linge contenant le cadavre d'un nouveau-né. C'était le corps d'une petite fille bien developpée, née viable et paraissant être là depuis une couple de jours. Elle était enveloppée dans un vieux jupon et un morceau de coton. Un crime, très probablement.

St Jean.—Par une heureuse opération un oculiste de cette ville vient de rendre la vue à Mlle Martha Kirk, du comté de Kings, qui était aveugle depuis 26 ans. Quand elle perdit la vue dans son jeune âge, un médecin ambulant lui causa la perte d'un œil et elle s'était résignée à ne plus jamais voir le jour. Il y a 6 mois elle vint consulter un oculiste de St Jean. Cet homme lui a rendu la vue, de telle façon que Mlle Kirk a pu admirer les beautés de l'exposition. Elle lit aussi facilement. Quelle action de grâces ne doit-elle pas à Dieu !

Eel Brook.—Un estimable correspondant nous écrit d'Eel Brook, comté de Yarmouth, N. E., en date du 4 octobre :

Il a fait très beau depuis une dizaine de jours, mais cette après-midi le temps quoique chaud est à la pluie.

Nos pêcheurs des *grands bancs* commencent à nous revenir, en majorité bien satisfaits de leur été ; c'est-à-dire que la pêche a été assez abondante et le prix du poisson est plus haut que les dernières années. La récolte des patates sera en général plus grande et en meilleure condition que l'année dernière. On mentionne cependant des endroits où la pourriture a attaqué quelques champs.

Dorchester.—L'exposition de la société d'agriculture de Dorchester aura lieu mardi prochain, le 14 courant. La liste des prix est imprimée. Tous les animaux et les autres objets destinés au concours devront être enregistrés chez le secrétaire pas plus tard que le samedi 11 octobre, et être sur le terrain de l'exposition avant 10 heures le matin du 14. Admission : hommes, 10 cents ; femmes et enfants, gratis. Les officiers de la société sont :

Président.—Joseph R. Taylor.
Vice-président.—J. B. McManus.
Sec.-trésorier.—John A. Doherty.

Comité de régie.—Jonas Taylor, W. V. Black, Moses O'Brien, E. T. Gaudet, M. D., Edward Toole, Philippe Vienneau, D. P. Landry, R. A. Steeves, Amand Sonier, Philippe Bourgeois, François Belliveau, Joseph P. LeBlanc, W. E. Lawrence.

Nouvelles québecoises.

—Il y a eu le 2 octobre 276 ans qu'eut lieu l'érection de la province de Québec en diocèse indépendant.

—Le 2 octobre était le 198e anniversaire de la fondation de l'Hôtel-Dieu de Montréal par Mgr de St-Valier.

—Un éboulement de terre à St-Pierre, Rivière du Sud, a renversé une maison et une grange dans la rivière, et la femme du propriétaire fut tuée sur le coup. Le mari eut les deux jambes rompues.

—Une parente du défunt attaque en cour la validité du testament de feu le sénateur Ross, mort à Québec en 1888, laissant une fortune de $7,000,000, le plus vaste héritage qui se soit vu au Canada.

—Il y a actuellement à Thetford, dans les cantons de l'Est, douze grandes mines d'amiante que l'on prétend inépuisables. Elles sont rendues à une profondeur de 40 à 50 pieds et fournissent un produit plus riche et plus abondant que jamais. La population est en grande majorité canadienne-française. L'amiante se vend actuellement de $100 à $250 la tonne.

—Un vieux sauvage et sa jeune femme de vingt ans venus d'Halifax, N.-E., en pèlerinage à Ste-Anne de Beaupré, sont allés l'autre soir, demander à couvert au poste central de police à Lévis. Comme ils n'avaient pas d'argent, le chef de police leur a acheté des billets de passage sur l'Intercolonial, et ils sont retournés à leur foyer. Le vieillard a perdu la vue accidentellement il y a un an en s'échaudant la figure. Il se nomme Morrissey.

ENCAN.

LA VENTE chez Olivier T. Léger, Haute-Aboujagane, n'a pas eu lieu le 4 octobre. Elle a été remise au samedi 25 octobre, à 1 heure de l'après-midi. Objets à vendre :

1 voiture de route, 1 wagon express,
4 vaches, 1 set de harnais pour attelage double,
1 harnais de route,
2 harnais neufs en nickel, 1 *poung*,
1 paire de bob-sleds doubles, 2 charrues,
et bien d'autres objets trop nombreux à énumérer.

J. H. HEBERT,
encanteur.

7 octobre 1890—5i

FOR DYSPEPSIA,
Ayer's Sarsaparilla
Is an effective remedy, as numerous testimonials conclusively prove. "For two years I was a constant sufferer from dyspepsia and liver complaint. I doctored a long time and the medicines prescribed, in nearly every case, only aggravated the disease. An apothecary advised me to use Ayer's Sarsaparilla. I did so, and was cured at a cost of $5. Since that time it has been my family medicine, and sickness has become a stranger to our household. I believe it to be the best medicine on earth."—P. F. McNulty, Hackman, 29 Summer st., Lowell, Mass.

FOR DEBILITY,
Ayer's Sarsaparilla
Is a certain cure, when the complaint originates in impoverished blood. "I was a great sufferer from a low condition of the blood and general debility, becoming finally, so reduced that I was unfit for work. Nothing that I did for the complaint helped me so much as Ayer's Sarsaparilla, a few bottles of which restored me to health and strength. I take every opportunity to recommend this medicine in similar cases."—C. Evick, 14 E. Main st., Chillicothe, Ohio.

FOR ERUPTIONS
And all disorders originating in impurity of the blood, such as boils, carbuncles, pimples, blotches, salt-rheum, scald-head, scrofulous sores, and the like, take only
Ayer's Sarsaparilla
PREPARED BY
DR. J. C. AYER & CO., Lowell, Mass
Price $1; six bottles, $5. Worth $5 a bottle.

Aux Electeurs de la Paroisse de Wellington.

MESSIEURS,—Au mois d'octobre 1886 vous me faisiez l'honneur de m'élire à la tête des polls pour l'un de vos représentants au conseil municipal. J'ai d'autant plus apprécié la confiance que vous m'aviez manifestée que tous ceux qui étaient alors sur les rangs avaient de l'expérience au conseil, tandis que j'en étais à mes débuts. La responsabilité et le dépôt qu'on m'avait confiés si généreusement, je me suis efforcé de les conserver fidèlement et à votre entière satisfaction, j'ose l'espérer. En face de mon passé et de l'accomplissement des importants devoirs de représentant de votre paroisse, je crois pouvoir en appeler avec confiance à l'approbation des justes et indépendants électeurs de toute croyance et de toute nationalité.

Si je suis élu, je consacrerai tous mes efforts à la réduction de nos taxes municipales, lesquelles pèsent si lourdement aujourd'hui sur les contribuables et à la réparation et à l'entretien convenable de nos petits chemins.

Messieurs, il me sera impossible de vous visiter de porte en porte. J'adresse mon appel à tout le monde sans distinction, car mon désir est de vous servir fidèlement et avec empressement.

Je demeure, messieurs,
Votre obéissant serviteur,
CALIXTE LEBLANC.

St-Gabriel, paroisse de Wellington,
1er octobre 1890.—3i

Avis aux Fermiers des Comtes de Westmorland et Kent.

Shédiac, 1er octobre 1890.

Ayant acheté la " Crabb's Canadian Patent Combination Fence " pour les comtés de Westmorland et Kent, le soussigné n'hésite pas à dire aux fermiers qu'il a la clôture des clôtures pour cette province. C'est une clôture droite, sauvant un acre de clôture par vingt arpents de clôturage. On peut la construire de piquets, lisses, crottes, planches, broche, ou fer. Vous pouvez construire une clôture aussi longue, aussi haute, aussi serrée, avec 600 lisses qu'avec 1000 de clôture à 7 lisses en zig-zag à la vieille façon. Cette clôture ne demande qu'une dépense en argent de 2cts par perche pour la broche en addition aux piquets. Le vent ne peut la renverser, les animaux non plus ; la gelée ne la travaille pas ; c'est une jolie clôture, qui réussit immensement partout où elle est introduite. L'année dernière il en a été vendu pour $60,000 dans la seule province d'Ontario. Sans exception les fermiers déclarent que c'est justement ce dont ils ont besoin depuis tant d'années, et que c'est la plus grande invention du jour, pour économiser l'argent, le temps, le travail, la terre, les matériaux, et les vexations de tout genre. C'est l'essence de la simplicité. Quiconque peut construire une clôture ordinaire peut la construire avec facilité et promptitude. Les critiques proclament que c'est la clôture la plus économique, la plus forte, la plus simple, et la plus durable au monde. On peut la réparer sans la jeter à terre, sans la toucher ailleurs. Pas un fermier ne peut s'aveugler au point de payer $2 quand avec $1 il peut faire mieux. Nous n'hésitons pas à dire que nous pouvons vous construire une meilleure clôture, avec n'importe lesquels des matériaux nommés, pour la moitié du prix qu'elle vous coûterait autrement. Nous offrons cette clôture sur ses propres mérites—venez la voir avant de clôturer, donnez-nous la chance de vous l'expliquer ; puis vous vous servirez de votre propre jugement, et nous n'appréhendons pas le résultat.

Vous trouverez des échantillons de nos clôtures sur le lot vacant à côté de la forge de M. M. Connors, à Shédiac, N. B., et moi ou mes agents nous serons heureux de vous la montrer de vous l'expliquer. Nous allons visiter chaque section de mon territoire aussitôt que possible, avec des échantillons de notre clôture. Nous exhiberons des échantillons dans chacune des paroisses de Memramcook, Sackville, Botsford, Westmorland et Moncton.

Votre obéissant serviteur,
MALCOLM McKINNON.
Shediac P. O., N. Brunswick.

SHÉDIAC, 1er OCTOBRE 1890.

En rapport avec ce qui précède, je dois dire que j'ai vendu ce jour à Malcolm McKinnon, de Shédiac, tous mes droits en vertu de mon brevet no. 26798, à une clôture de ferme améliorée, pour les comtés de Westmorland et Kent, N. B. Mon brevet est bon pour l'espace de 15 ans à partir du 1er juin 1887 et renferme cette clause :

" En conséquence, le présent brevet octroie au dit Cyrus Crabb, ses héritiers, administrateurs et ayant-cause, pour l'espace de 15 ans à partir de la date du présent brevet, le droit *exclusif*, le privilège et la liberté de faire, construire, se servir et vendre aux autres l'usage de la dite invention dans la Puissance du Canada."

Les lois du Canada par rapport aux brevets renferment aussi cette clause :

" Quiconque, sans avoir eu le consentement par écrit du breveté, exécutera, confectionnera, ou mettra en pratique une chose pour laquelle un brevet d'invention aura été pris sous l'empire du présent acte ou d'un acte antérieur, ou se procurera cette chose d'une personne non autorisée par le breveté ou ses représentants légaux à l'exécuter ou à en faire usage, et EN FERA USAGE,—sera, pour cet acte, passible, de la part du breveté ou de ses représentants légaux, d'une action en dommages-intérêts."

Et je donne par le présent avis public que quiconque enfreindra ce brevet sera poursuivi selon toutes les rigueurs de la loi.

Signé ce 1er jour d'octobre 1890, à Shédiac, Nouveau-Brunswick.

CYRUS CRABBS.

Grande Vente au Rabais

D'AUTOMNE.

G. F. FAIR & CO.,

Vendent à grand rabais un lot de gros-es couvertes piquées; couvertes grises; flanelles grises, rouge et de fantaisie; tweeds pour vêtements d'hommes et petits garçons; chemises d'hommes et vestes cardigan; valises et portemanteaux; draps à manteaux, sacs et ulsters; drap à manteaux double pli rien que 40cts la verge; winceys à robes à 7cts la verge; velvetines de couleur et de goût; coupons d'étoffes à robes à moitié prix. Nous avons cent coupons d'étoffes à robes que nous vendrons à moitié prix.

CHANCES SPECIALES.

Nous ferons gros rabais, en gros et en détail, sur ardoises, crayons de mine, couteaux et fourchettes, peignes, essence de citron, huile de castor, teintures Diamond, poivre et gingembre, thé en demi-boites et en petites boites, savons, melasse en quarts, etc.

G. F. Fair & Co, 285 & 287 Main St., Moncton

CET ESPACE

est réservé pour la nouvelle annonce de

Mme C. H. Galland,

MODISTE.

Bonne Nouvelle

Je viens de recevoir des Barbades un chargement de

Melasse et de Sucre

de première qualité, que je vends en gros et en détail au plus bas prix.

THE ET TABAC

à grand marché, en gros et en détail.

J'ai un assortiment considérable de

Hardes, Draps, Etoffes a Robes, Cotons, &c.,

que nous débitons à prix réduits.

Chapeaux au prix coutant!

Voici votre chance.

Vitres, Peintures, Huiles, Clous.

A grand rabais. Venez voir, et vous serez convaincu.

Fidele Poirier.

PIANOS, - - ORGUES,

et Instruments de toutes les sortes,

TELS QUE:

Violons, Clarinettes, Guitares, Flutes, Banjos, Cornets, Mandolines, Accordéons, Autoharpes, Harmonicas, &c.

En général tout ce qui se trouve dans un magasin de musique au complet. Prix fournis à demande. Ecrivez nous pour n'importe quel instrument et vous serez servis fidèlement et au plus bas prix possible. Nous avons le magasin de musique le plus important des Provinces Maritimes. C'est le seul établissement dévoué exclusivement à la musique et conduit par des musiciens. Adresses:

LANDRY & CO., - 52 King St. - SAINT-JOHN

NOTRE STOCK

est maintenant complet dans les lignes suivantes:

FERRONNERIE A CONSTRUCTION,
ARTICLES DE TAILLANDERIE A GRANIT,
BALANCES RENOMMÉES DE GURNEY & WARE,
CLOCHETTES A TRAINEAUX,
CHAINES ET TRAITS DE FER,
HACHES,
VITRES.

COUTELLERIE,
FERBLANTERIE ESTAMPÉE,
LANTERNES,
1000 PAIRES DE PATINS ACME, SIMPLES, POLIS ET PLAQUÉS EN NICKEL,
ATTELLES, LICOLS, SANGLES,
BLANC DE PLOMB, MARQUE DE L'ÉLÉPHANT et Peintures Préparées

COWAN, ELLIS & CO.,

37 Dock Street et 30 Nelson Street, Saint-John

600

Paires de Chaussons

qu'il me faudra durant le mois de juillet, et que je paierai au plus haut prix du marché.

A VENDRE

Presqu'au prixcoutant

Choix magnifique de

Indiennes, Cachemires, Etoffes à robes, Draps & Tweeds pour habillements Chapeaux, Chaussures, Groceries, Ferronneries, etc.

J'invite tous ceux qui veulent acheter pour argent comptant de venir me voir.

C. R. POIRIER.

Naissance

A Rogersville, le 12 août, Madame John J. Chiasson, un fils.

DECES.

A Memramcook, le 16 septembre, Monsieur Amable Urbain Leblanc, à l'âge de 67 ans. Il appartenait à l'association Saint-Joseph.—R. I. P.

LES DRAMES DE LA FOLIE.—Un drame épouvantable s'est déroulé récemment à Tisset, commune de Tranzault (Inde).

Une femme Richard, âgée d'environ quarante ans, folle depuis quelques années, était revenue de l'asile de Limoges, sa folie ne paraissant plus dangereuse. Néanmoins, dans ces derniers temps, on avait la précaution de l'enfermer dans une chambre et même de lui passer sa nourriture par une fenêtre. L'autre jour, elle appela sa belle-mère pour lui donner à boire. Celle-ci satisfit à ce désir, mais aussitôt entrée, la folle sauta sur elle, l'étreignit, et avec son sabot, lui enfonça le crâne, puis avec ses ongles et une paire de ciseaux, que la belle-mère avait à son tablier elle lui arracha les deux yeux. Lorsque les voisins arrivèrent, un œil gisait à terre, l'autre pendait sur la joue de la pauvre femme.

Un médecin, mandé aussitôt, a pu placer l'œil qui n'était pas complètement séparé de son orbitre, mais il désespère de sauver la malheureuse victime.

Encore une fois nous invitons les abonnés retardataires à solder leurs redevances sans délai. Nous comptons sur la rentrée de ce qui nous est dû pour faire face aux lourds déboursés nécessités par la publication du MONITEUR. La plupart de nos abonnés peuvent se rendre compte de leur position vis-à-vis de nous en consultant les chiffres qui se trouvent à droite de leur nom sur la bande imprimée sur papier jaune. Ces chiffres indiquent l'année, le mois et le jour du mois jusqu'où leur abonnement est payé. En faisant attention ils peuvent aisément arriver à la somme de leur redevance, et nous les prions instamment de nous en faire la remise immédiatement.

NOUVELLES LOCALES

Quand votre sang est appauvri ou corrompu, le remède est à votre portée, prenez la Salsepareille d'Ayer.

On nous informe que M. Calixte H. Goguen, de la Rivière Cocagne, a récolté 58 boisseaux de sarrasin (buckwheat) de la semence de 3 pecks. Ce rendement extraordinaire ne saurait être surpassé, que nous sachions.

Prenez les Pilules d'Ayer pour la constipation, et toutes les fois qu'un purgatif est nécessaire. Sûr et efficace.

M. Charles F. Doiron, du Barachois, voudra bien agréer nos remerciements pour la superbe pomme de chou dont il a fait cadeau au Moniteur ces jours derniers. Ce chou pesait 16 livres. M. Doiron se distingue par une culture intelligente et le soin qu'il donne au jardin potager; il a un vaste champ consacré à l'horticulture, et l'échantillon dont il vient de nous gratifier atteste ses succès dans cette direction.

Hall's Hair Renewer eradicates and prevents the formation of dandruff, thickens the growth, and beautifies the hair as no other preparation will.

L'assemblée scolaire annuelle du District no. 10, Shédiac, a eu lieu hier dans la maison d'école centrale sous la présidence de M. Duncan S. Harper. M. le secrétaire Deacon a donné lecture des rapports des commissaires et de M. le principal Belyea, lesquels furent adoptés. M. James Webster, commissaire sortant de charge, fut réélu à l'unanimité des voix, et l'hon. sénateur Poirier fut élu auditeur. La somme de $1650 fut votée pour défrayer les dépenses de l'année courante.

Contre la Toux et le Rhûme employez le Baume d'Allen. Soulagement garanti; argent rendu en cas d'échec.

La goélette Mary Jane venant de Charlottetown a fait naufrage près du Cap Tourmentin dans la tempête de lundi. L'équipage a péri malgré les efforts des gens du Cap pour le sauver. La goélette appartenait au capt. Button, de Wallace, N. E., et l'équipage se composait de 5 hommes.

La tempête de lundi a été l'une des plus violentes que nous ayons eues ces années dernières. C'était plutôt un ouragan. Le vapeur de l'Ile a pris une demi-heure pour accoster au quai, ses roues battant alternativement dans l'air par suite du roulis. Il n'a retraversé à Summerside que le lendemain à 4 h. du matin. Les navires dans le port ont résisté à la tempête, mais toutes les chaloupes de plaisance ont été jetées à la côte moins une, celle de M. Aimé Cormier. Dans l'après-midi il est tombé quelques grains de neige, mais dans le Nord il en est tombé deux pouces.

Les Dames s'extasient sur le nouveau parfum, "Lotus of the Nile."

On a remarqué que la ville de Charlottetown, en temps d'exposition, ne possède point assez d'hôtels pour loger tout le monde qui se présente à l'office. Un bon nombre d'étrangers, la semaine dernière ont dû frapper à bien des portes avant de pouvoir trouver logement; une cinquantaine même se sont trouvés heureux d'aller coucher dans les cabines d'un paquebot mouillé au quai, où ils ont trouvé un bon confort d'ailleurs. Cette rareté d'hôtellerie, causée par une foule énorme et inaccoutumée de visiteurs, a fait le bonheur de plusieurs personnes de Shédiac et des environs, qui, grâce aux bons offices de M. le Dr Conroy, reçurent l'hospitalité à l'hôpital tenu par les RR. Sœurs de la Providence. Pas un étranger en ville ne trouva meilleure table, meilleur lit, meilleur service que MM. O. M. Melanson, M.P.P., Georges LeBlanc du Cap Pelé, Damien Gallant de Bouctouche, Girard de Montréal, et l'auteur de ces lignes. Le lendemain, notre nombre se grossit de M. et Mme Gilbert DesRoches de Miscouche, et de plusieurs autres.

"Il y a très peu de fièvre à Charlottetown depuis l'établissement de l'aqueduc, nous dirent les bonnes religieuses, et en ce temps d'encombrement nous avons cru devoir ouvrir nos chambres vides aux étrangers." Les messieurs susnommés s'estiment très heureux d'avoir été les hôtes des Sœurs de la Providence, et ils ont rapporté de leur séjour chez elles un souvenir fort agréable. Nous remercions le Dr Conroy de nous y avoir conduits. Ce jeune médecin, l'un des meilleurs de Charlottetown, parle un français irréprochable, et c'est peut-être parce que nous nous entretenions en cette langue dans l'office de l'hôtel Davies le soir de notre arrivée, qu'il s'est intéressé à nous. Il y a une morale dans ce fait.

Aux Electeurs de la Paroisse de Shédiac.

MESSIEURS,

Je suis de nouveau candidat au poste de conseiller pour la paroisse de Shédiac pour l'année prochaine.

Comme il me sera impossible de voir tous les électeurs avant la votation, qui a lieu le 14 du mois courant, je prends cette manière de solliciter votre appui et vos voix.

Si je suis élu, je m'efforcerai, à l'avenir comme par le passé, de servir les intérêts de la paroisse et du comté au conseil et de remplir fidèlement les devoirs de ma charge.

Votre respectueux serviteur,

W. A. RUSSELL.

Shédiac, 9 octobre 1890.—1i

ELECTION MUNICIPALE.

L'élection municipale, après tout, sera l'objet d'une lutte dans la paroisse de Shédiac, nonobstant l'entente à laquelle en était venue l'assemblée de samedi soir. Un troisième candidat a surgi lundi dans la personne de M. Philippe F. Boudreau, du Haut de l'Aboujagane, qui a déposé sa nomination dans la soirée.

Les candidats mis en nomination sont C. H. Galland, W. A. Russell et Philippe F. Boudreau. Un seul anglais étant sur les rangs, et M. Russell étant reconnu comme un bon conseiller, les électeurs municipaux verront sans doute à ce que les honneurs municipaux, en ce qui concerne la paroisse de Shédiac, soient, comme à l'ordinaire, partagés entre les Acadiens et les Anglais.

La nomination de M. Galland est couverte de nombreuses signatures. On remarque les noms suivants parmi les signataires:

Révd. A Ouellet, O M Melanson, M P P, E J Smith, Clément F Doiron, Fidèle Poirier, J A Léger, M D, C C Hamilton, Hon Pascal Poirier, C A Dickie, L J Bellivau, M D, R C Tait, A S Poirier, D S Harper, F W Thompson, MD, E A Smith, S A Poirier, Bliss B Smith, Ernest Roberts, A J Webster, James E White, W B Deacon, J D Weldon, M E Harley, A G Lawton, A J Cormier, D J Doiron, Gilbert Buote, Phil F Melanson, P M Melanson, J J P Boudreau, C R Poirier, P L Breau, Eustache Melanson, Geo McDevitt, W Avard, Hypolite P LeBlanc, inst, A Tait, P J Sweeney, J H Hébert, Jos L Gallant, Léon Poirier, F J Buote, Valentin Boudreau, Félix M Boudreau, Sylvain R Bourque, Isidore Bourque, Philippe Pellerin, André Melanson, John J Boudreau, Thos D Cormier, Basile Belliveau, Jacques M Gallant, Patrick Hébert, Jos P Gagnon, Laurent P Léger, Thébeau Boudreau, Siméon Poirier, Pat Cassidy, James Hillson, Vital Doucet, F Ouellet, O J Boudreau, Leslie J Williams, W J Wilbur, Richard Moore, C Ryan, David D Cormier, Amable Richard, Martial Gallant, Barcimé Poirier, Jos L Lirette, Lazare Lirette, Etienne Boudreau, et autres.

La nomination de M. Philippe F. Boudreau, est signée entr'autres de MM Alphonse T LeBlanc, François Gagnon, Hypolite Gagnon, Mathias Gagnon, Ambroise Cormier, N P Doiron, Onésime A LeBlanc, H H Robichaud, H. Robichaud, Calixte A Cormier, Dominique Ouellet, P Marley, Jules Robichaud, Pacific Gallant, Calixte Landry, Félicien A Léger, Docité Léger, Amand Léger, Donat E Melanson, H T Thibodeau, N J Boudreau, Pacifique Léger, Thos J Arseneau, Ones S Léger, Tranquille T Cormier, Fidèle Melanson, Jacques Boudreau, Frs J Boudreau, Thos Boudreau, Louis Drisdelle, Thomas L Gautrau, David Cormier, Edouard Gaudet, D E Cormier, J B Monjean, et autres.

Grand Marché

pour argent comptant seulement.—D'ici au 15 octobre je vendrai au prix coûtant 3000 paires de chaussures d'hommes, femmes et enfants, afin de faire place à mon stock d'automne et d'hiver. Venez donc tout de suite acheter des chaussures à votre oncle, à votre tante, à vos cousins et cousines, à votre frère et à votre sœur. Vous aurez à grand marché, car je suis déterminé à vendre.

JOSEPH J. BOURGEOIS.

192 Main St., jl5oct Moncton, N. B.

AVIS AUX FERMIERS.

SELON mon habitude, je donnerai un quart de farine au cultivateur qui me vendra la plus grande quantité de patates, et une boite de cinq livres du meilleur thé à tout cultivateur qui m'apportera cent quarts de patates ou plus.

R. C. TAIT.

Shédiac, 4 septembre 1890.—2m

CHAUX! CHAUX!

Je viens de recevoir un char de CHAUX de la meilleure qualité que je vendrai $1.55 la barrique.

C. C. HAMILTON.

Shédiac, 1er octobre 1890.

POUR CRAMPES, COLIQUES et toutes les Maladies des Intestins, servez-vous du

PAIN-KILLER

DE PERRY DAVIS

On peut s'en servir intérieurement et extérieurement. Il agit promptement et soulage presque instantanément les douleurs les plus aiguës.

Soyez certain d'avoir le VERITABLE

25c LA BOUTEILLE.

Médecine et Nourriture Combinées

The D&L EMULSION

d'Huile de Foie de Morue et Hypo de Chaux et Soda

Augmente la Pesanteur, renforcit les Poumons et les Nerfs.

Prix, 50c et $1.00 la bouteille.

Le clergé et orateurs publics se servent des

SPENCER'S CHLORAMINE PASTILLES

Pour éclaircir et renforcir la voix. Elles guérissent les enrouements et les maladies de la gorge.

Prix, 25c la bouteille.

Echantillons gratis sur demande aux pharmaciens.

AUX MERES

PALMO-TAR SOAP

(SAVON PALMO-GOUDRON)

Est indispensable pour le bain, la toilette et surtout pour les enfants pour nettoyer le cuir chevelu et la peau.

Le meilleur Savon connu pour les Bébés

PRIX, 25 Cts.

Les médecins recommandent fortement

WYETH'S MALT EXTRACT

(LIQUIDE)

Aux malades souffrant de fatigues des nerfs, pour améliorer l'appétit, aider à la digestion, un Tonique de mérite.

40 CENTS LA BOUTEILLE.

LE PURIFICATEUR DU SANG le plus satisfaisant

CHANNING'S SARSAPARILLA

(SALSEPAREILLE DE CHANNING)

Est un grand Restaurateur de la Santé.

Guérira les maladies de la peau les plus mauvaises; guérira le Rhumatisme; guérira le Scrofule.

Grande Bouteille, $1.00.

ALLEN'S LUNG BALSAM

(BAUME D'ALLEN)

POUR LA CONSOMPTION,

Toux, Rhumes négligés, Bronchites, Asthme et toutes maladies de Poumons. Trois grandeurs de bouteilles, 25c, 50c et $1.00.

POUR MAL DE TETE et NEVRALGIE

The D&L MENTHOLPLASTER

(EMPLATRE MENTHOL)

Pour Lumbago, Sciatique, crampes au cou, Tic, points de côté, douleurs rhumatismales et rhumatisme chronique. Chaque emplâtre est dans une boite de ferblanc à l'épreuve de l'air. 25 Cents.

WYETH'S BEEF, IRON AND WINE,

(BŒUF, FER ET VIN)

Pour Faiblesse, Palpitation de Cœur.

Restaurateur de mérite pour les Convalescents. Combine la nutrition avec le stimulant.

Soyez certains de demander celui de WYETH, le seul VERITABLE.

EPICERIES ET PROVISIONS!

ALLEN & CHAPMAN,

à l'encoignure de la Grand'Rue et de la rue Downing,

MONCTON, - - N. B.

Nous venons de transporter notre établissement dans le magasin ci-devant occupé par P. McSweeney, écr., à l'adresse ci-dessus, et nous avons un ASSORTIMENT DE CHOIX ET COMPLET de

Provisions et Epiceries de Famille.

Nous voulons faire de ce commerce une spécialité, et nous achetons en gros sur les marchés les plus favorables de l'univers, en sorte que nos pratiques peuvent se procurer chez nous CE QU'IL Y A DE MIEUX, et rien autre chose, aux PRIX LES PLUS MODIQUES.

Entrez nous voir et vous serez convaincu.

Allen & Chapman, - Moncton

Nous recommandons la lecture de "La légende canadienne" publiée en 4e page et empruntée au Monde Illustré, excellente publication hebdomadaire imprimée à Montréal. Bien des familles acadiennes ont passé par les mêmes épreuves.

Le Pain-Killer de Davis est le meilleur remède du monde contre les maladies intestinales.

CAHIER D'HONNEUR

Les Bons Amis qui Paient leur Abonnement au Moniteur Acadien

Jos T Allain	Barre Cocagne	$0 60
Frs T Arseneau	Cocagne	1 00
Nazaire Goguen	do	1 00
Fidèle J Haché	Grande Digue	1 50
Damien E Allain	Ste-Marie	1 00
Philippe P LeBlanc	Notre-Dame	1 00
Ferd B Leblanc	do	1 00
Vital Goguen	Riv Cocagne	1 00
Damien D Cormier	do	1 25
Théop S Cormier	Notre-Dame	1 00
Thos B Leblanc	do	25
Cyrille A Allain	Ste-Marie	50
Fred Dollard	do	50
Pierre O Girouard	do	1 00
Jacques Leblanc	Grande Digue	50
Joachim Léger	do	25
Michel Collette	Riv Cocagne	25
Thadée O Cormier	P R Bouctouche	50
John J Chiasson	Rogersville	1 00
Alex V Leblanc	do	1 00
André D Leblanc	Blue Stone	1 00
Gilb D Gallant	Egmont Bay	1 00
Capt C Daigle	Mobile	1 50
Michel M Poirier	Riv Shédiac	1 00
Pierre S Leblanc	Riv Cocagne	1 00
Sylvain J Gaudet	Tignish	4 00
Jean Chiasson Cyp	do	1 00
Honoré Landry	St Louis	2 00
Mme Jos P Bourque	Moncton	50
Félicien Leblanc	St Antoine	50
Eidèle Babineau	Gr Digue	1 00
Urb Belliveau	Bellivaus Cove	2 00
Daniel Leblanc	do	1 00
Mme Mandé Pothier	Eel Brook	1 00
Mlle Caroline Surette	Belleville	1 00
Syl Richard	Goguen Office	50
Julien H Leblanc	Robichaud's	1 00
Calixte H Goguen	Cocagne	1 00
Geo T Collet	St J Baptiste	60
Max D Leblanc	Légerville	1 00
Thos Boudreau	St Pierre	1 00
Jean A Doiron	St André	50
M C Galaraneau	Montréal	1 50
Gervais D'Entremont	U W Pubnico	1 00
Narcisse Gaudet	Montréal	1 50
Narc P Leblanc	Goguen Office	1 00

Aux Electeurs Municipaux de la Paroisse de Shédiac.

MESSIEURS,

Cédant aux vives et pressantes sollicitations des fermiers des différentes parties de la paroisse, je me suis mis en nomination pour la prochaine élection municipale qui aura lieu mardi prochain, 14 octobre; et j'ose briguer les suffrages de mes concitoyens pleinement convaincu qu'un changement est devenu nécessaire dans la représentation de la paroisse au conseil du comté. Si vous me faites l'honneur de m'élire, je ferai tout mon possible pour protéger vos intérêts tout en pourvoyant généreusement aux services qui dépendent de la municipalité, et au bout de l'année je m'engage à me soumettre au choix d'un autre candidat s'il arrivait que vous ne fussiez pas satisfait de ma conduite et de mon administration.

Sollicitant votre appui et vos suffrages, je demeure, messieurs,

Votre humble et dévoué serviteur,

P. F. BOUDREAU.

Haute Aboujagane, 8 octobre 1890.—1i

AVIS SPECIAUX.

Dyspepsie et Maladie du Foie.

Est-ce que cela ne vaut pas 75cts de vous délivrer de tout symptôme de ces maladies désolantes? Si oui venez à ma pharmacie et achetez une bouteille de Shiloh's Vitalizer. Chaque bouteille porte une garantie imprimée, suivez les directions, et si ça ne vous fait pas de bien, ça ne vous coûtera rien.—En vente chez W. B. Deacon.—5.

AVIS AUX MERES.

Le SIROP CALMANT DE MRS WINSLOW, pour la dentition des enfants, est la prescription de la meilleure des nourrices et médecins des Etats-Unis, et a été employé quarante ans avec un succès constant, par des millions de mères, pour leurs enfants. Pendant la dentition, ce sirop est d'un prix incalculable. Il soulage la douleur, arrête la dyssenterie et la diarrhée, la colique, les vents. En donnant la santé à l'enfant, il procure le repos à la mère. Prix 25 cts. la bouteille.

MM. C. C. RICHARDS & Co.

Messieurs,—Je pris un gros rhume, qui se logea dans ma gorge et mes poumons et me fit perdre entièrement la voix. Durant six semaines j'endurai bien de la douleur et du malaise, et essayai divers remèdes. Ma femme m'avisa d'essayer le MINARD'S LINIMENT et l'effet fut magique, car après trois seules doses et une application extérieure, ma voix revint et pus parler à l'Armée ce soir-là, privilège qui m'était refusé depuis six semaines. Ces faits peuvent être attestés par nombre de gens de cette ville.

CHARLES PLUMMER.

Yarmouth

—Nous avons une cure prompte et positive contre le Catarrhe, la Diphthérie, les chaneres à la bouche, et le mal de tête, et c'est le SHILOH'S CATARRH REMEDY. Injecteur nasal gratis avec chaque bouteille. Servez-vous-en si vous voulez la santé et la bonne haleine. Prix 50cts. En vente chez W. B. Deacon.—5.

A. S. POIRIER,

BLOC DE BRIQUE.

Je vendrai jusqu'à épuisement les objets suivants aux prix réduits mentionnés:

Pardessus,	.....de $4.14 à	$15.00
Ulsters,	..... 4.49 à	13.00
Reefers,	..... 5.98 à	8.50
Casques de drap.....	26 à	1.00
Casques de peleterie,	..... 1.21 à	9.00
Chemises de flanelle,	..... 63 à	1.75
Cardigan Jackets.....	94 à	3.00
Couvertes tout laine,	..... 1.41 à	7.00
Gros Piqués,	..... 98 à	3.00
Corps et caleçons tout laine,	..... 47 à	2.75
Flanelle grise tout laine,	..... 19 à	47
Flanelle grise Union,	..... 12 à	20
Etoffe à chemise	7½ à	20
Indienne de goût....	5 à	20
Coton 1 verge de large,	..... 5 à	15
Tweeds tout laine...	41 à	2.00
Tapis,	..... 11 à	1.00
Flanelle de coton....	8½ à	17

J'ai aussi à vendre un beau lot de Chaussures faites sur commande, ainsi que de claques pour hommes et femmes.

J'ai besoin immédiatement de 1,000 paires de bons Chaussons, 2,000 lbs de beurre de première qualité, que je paierai un prix satisfaisant.

A. S. POIRIER

20 octobre 1890.

Pont de la Riviere Scoudouc.

On recevra, au département des Travaux Publics, à Frédéricton, jusqu'à

LUNDI MIDI, 20 OCTOBRE COURANT,

des soumissions cachetées, marquées "soumission pour pont de Scoudouc," pour la construction d'un pont neuf sur la Rivière Scoudouc, à Shédiac, comté de Westmorland, conformément aux plans et devis qu'on peut voir au dit departement et au bureau de O. M. Melanson M. P. P., Shédiac.

Chaque soumission doit être accompagnée d'un chèque de banque certifié, ou de monnaie, pour un montant égal à cinq par cent de la soumission (on préférerait ne pas recevoir de mandats sur la poste)—laquelle somme sera confisquée si le soumissionnaire refuse de passer contrat; si la soumission n'est pas acceptée le dépôt sera rendu. Deux bonnes cautions devront être nommées dans la soumission.

On ne sera tenu d'accepter ni la plus basse ni aucune des soumissions.

P. G. RYAN,
Commissaire-en-chef.

Département des Travaux Publics,
Frédéricton, 4 octobre 1890.—1d

ENCAN.

J'ai reçu instruction de vendre à l'enchère à la résidence de PLACIDE LEBLANC, Haute Aboujagane, le MERCREDI, 15 OCTOBRE courant, à 1 heure de l'après-midi, les objets suivants, savoir:

1 bonne jument de 10 ans; 1 paire de bœufs de travail de 5 ans; 3 bonnes vaches; 3 veaux; 1 harnais; 2 harnais neufs en nickel; 1 charrue; et bien d'autres objets trop nombreux à énumérer ici. Vente sans réserve.

CONDITIONS:—Au-dessous de $5, comptant; au-dessus de $5, douze mois de crédit avec billets conjoints portant 7 pour cent d'intérêt.

J. H. HÉBERT,
3 octobre, 1890—1i. enchanteur.

Gale ! Gale !

Ceux qui sont affligés de cette maladie devraient essayer

l'ONGUENT de Lawton

CONTRE LA GALE.

Cet ongnent est un remède sûr et prompt.

PRÉPARÉ ET VENDU SEULEMENT PAR

A. G. LAWTON,

Chimiste et Droguiste,

SHEDIAC, N. B.,

Où l'on trouve toute espèce de Remèdes contre toutes les douleurs et toutes les maladies et à des prix raisonnables.

Ferme a Vendre.

La ferme de feu l'honorable Daniel Hanington avec maison, bâtisses et améliorations, à Shédiac, comté de Westmorland, sera vendue à l'enchère vis-à-vis l'Hôtel Weldon à Shédiac,

Jeudi, 16 octobre prochain,

à 2 heures de l'après-midi.

La ferme est supposée renfermer 300 Acres de terre environ, est bien boisée et arrosée, s'étend largement sur le havre de Shédiac, et est l'une des propriétés les plus désirables offertes en vente dans la province. La vente sera positive et sans réserve, afin de clore la succession.

On peut se procurer de plus amples détails en s'adressant aux soussignés.

jd A. H. HANINGTON, } Commis-
G. C. HANINGTON, } saires.

Avoine de Semence. Avoine de Semence.

LE SOUSSIGNÉ a 1,000 boisseaux de bonne avoine de semence à vendre, 300 boisseaux de patates Silver Dollar et Early Rose, Graine de Mil et de Foin, de la Baillarge et du Buckwheat.

Aussi un vaste assortiment de marchandises générales, comprenant de la

Farine, Sel, Fer, Chaux, Meubles, Setts de chambre à coucher, etc.

Le tout vendu au plus bas prix. Conditions libérales.

Je prendrai en échange de marchandises 1,000 paires de chaussons.

C. C. HAMILTON.

Shédiac, 7 mai 1889.

Je donne maintenant Dix-Sept Cents la douzaine pour les Œufs, en à-compte ou en échange pour des marchandises au prix de l'argent.

C. C. HAMILTON.

3 septembre 1890.

Demandez le GIN PUR de KIDERLEN. Il n'a pas son pareil pour faire des remèdes, et a été couronné des plus hautes médailles. En vente partout.

T. WILLIAM BELL,

88 PRINCE WILLIAM STREET.,

ST. JOHN, - - - N. B.

J. C. VAUTOUR,

MARCHAND DE NOUVEAUTES

GROCERIES, PROVISIONS, FERRONNERIES, ETC

RICHIBOUCTOU, N. B.

Assortiment toujours au complet. Importations quotidiennes. Vend à grand marché. Pratiques servies avec ponctualité et exactitude Le public acheteur trouvera son profit à venir examiner les marchandises et s'informer des prix.

Attention.

Amis lecteurs, un bon conseil donné en temps et lieu est souvent d'un service incalculable. C'est pourquoi nous nous rappelons que vous trouverez chez

A. J. Cormier, - Shediac,

le meilleur choix de Groceries, Biscuits, Thé, Café, Sucre, Melasse, Parafine, Tabac, Cigares, Savon, etc.

Une grande variété de Confiseries, Fruits, Noix, Bières de toute sorte, Sirops de toute sorte au gallon ou à la douzaine de bouteilles.

Un assortiment considérable de Livres de Prières, Chapelets, Médailles, et Objets de Piété à des prix modiques.

J'ai aussi 1000 livres de graine de foin et de trèfle que je vendrai à bonnes conventions.

Si vous aimez le bon marché et en même temps des articles fiables, venez voir

A, J. Cormier, - Shediac

Chemin de Fer Intercolonial.

1890--Arrangement d'Eté--1890

A partir de lundi, 9 Juin 1890, les convois marcheront journellement (dimanches exceptés) comme suit :

LAISSERONT SHÉDIAC.

Accomodation pour St-Jean	6.47
Express pour Halifax et Pictou	9.55
Express pour St-Jean	13.35

ARRIVERONT À SHÉDIAC.

Express de St-Jean	11.19
Express de Halifax et Pictou	14.47
Accomodation de St-Jean	17.15

Tous les convois sont basés sur le temps du méridien oriental.

D. POTTINGER,
Surintendant-en-chef

Office du Chemin de Fer,
Moncton, N. B., 6 Juin 1890.

LEGENDE CANADIENNE

La famille canadienne-française vivait paisible et heureuse, dans un modeste bien être, sur les bords incomparables du St-Laurent au majestueux cours.

Quand le soir la réunissait autour du poêle traditionnel dans lequel pétillait une bonne attisée de bois sec, on commençait la veillée par la prière du soir, faite pieusement en commun. Quelques voisins venaient fumer la pipe. On contait, on causait soit de la France, soit des exploits des aïeux, ét, quand les *veilleux* étaient partis, le père bénissait ses nombreux enfants et se retirait pour le repos de la nuit.

Les frères et les sœurs renouvelaient l'attisée, se rapprochaient du feu et s'entretenaient encore quelque temps. On parlait des des événements du jour, un tour que l'on avait joué à Pierre, le voisin ; une *histoire* que l'on avait faite à Marcelline, la *jaseuse*, toujours avide de nouvelles pour les répandre ; un mariage projeté dans le canton ; une *grosse veillée* qui se préparait où l'on danserait force cotillons : mille choses enfin, ou plutôt mille riens qui sont la vie du petit monde où chacun renferme son existence. On badinait, on se taquinait, et le rire était franc ; car on s'aimait tendrement, et la plus cordiale union régnait dans la famille canadienne-française, qui vivait paisible et heureuse, sur les bords incomparables du Saint-Laurent au majestueux cours.

Or il advint que le voyageur étranger passa dans le village, venant de *par en haut*, et racontant des choses merveilleuses des *pays d'Amérique*. L'on y travaillait peu, gagnait beaucoup d'argent et vivait comme des princes. Quelles grandes villes il y avait à visiter ! Que de choses nouvelles à voir ! On apprenait l'anglais facilement, et la *religion* était bien moins *sévère* de *l'autre bord des lignes* qu'au Canada.

Levoyageur étranger était habillé de drap fin, portant chapeau de castor, bagues, joncs, montre jaune avec chaîne dorée et breloques éclatantes. Il avait de l'argent dans sa poche et payait bien les services qu'on lui rendait. Quand il sortait pour prendre sa *walk*, comme il disait, les enfants chuchotaient : " Voilà le gros monsieur qui passe ! " Quand ils avaient la bonne fortune d'être entendus, ils ne recevaient pas moins d'une pièce de cinq sous du gros monsieur. En leur faisant cette largesse, il ne manquait pas de promener autour de lui un sourire protecteur qui signifiait ; " Voilà ce que c'est que de *voyager* ; l'argent ne tient pas aux doigts ? "

Mais le gros monsieur ne dirigeait jamais sa *walk* vers l'église, et n'allait point à la messe le dimanche. *Par en haut*, peu de gens allaient à la messe, et lui n'était pas de ces gens là.

Et le père et la mère de famille tremblèrent que les discours et les exemples du voyageur ne pervertissent leurs fils, et qu'il ne finit par les entraîner loin d'eux, loin de Dieu, sur une terre étrangère.

Car les colonies canadiennes n'étaient pas organisées. L'émigré canadien, laissé à lui-même, isolé, subissait bientôt la funeste influence du milieu impie où il se trouvait. C'est pourquoi on réunit, dans les principaux centres américains, autant que possibles, les Canadiens autour de leur église. L'émigré trouve ainsi, dès son arrivée, des parents, des amis, une petite patrie qui l'accueille avec bonté. Tout y est canadien : le prêtre, l'école, le journal ; il y a même une société Saint-Jean-Baptiste, et autres associations de bienfaisance, heureuse contre-partie des sociétés secrètes.

Mais alors, rien de tel ; tout était danger. Et c'est avec raison que le père et la mère de la paisible et heureuse famille canadienne-française s'alarmaient à la pensée de voir leurs fils partir pour la terre étrangère. Ils avaient vu le voyageur leur parler longuement à plusieurs reprises ; toute-fois, l'attachement filial de leurs enfants et leur piété calmèrent peu à peu leurs inquiétudes et dissipèrent leurs alarmes.

Quelques jours après, une place était vide à la table de la famille canadienne-française, hier encore si heureuse sur les bords du Saint-Laurent au majestueux cours. Le cadet de la famille s'était laissé gagner, par le perverse étranger et avait fui le toit paternel, sans adieu, sans un baiser à sa tendre mère.

Qui pourrait dire les inquiétudes du père et les angoisses de la mère de famille ! Un nuage de tristesse s'étendit sur la maison ; le chagrin et la douleur vinrent occuper la place de l'absent, et le pain quotidien fut trempé de pleurs amers.

On se demandait tous les jours : " Ecrira-t-il ..... Reviendra-t-il jamais ?..... Qui prendra soin de lui sur cette terre étrangère ? "..... Et les larmes coulaient plus abondantes.

Plus de veillées charmantes au coin du feu, plus de gais propos, plus de joie dans la famille vivant naguère encore, paisible et heureuse, sur les bords incomparables du Saint-Laurent au majestueux cours.

Or, un dimanche, revenant de l'église, le fils aîné rapporta de la poste une lettre d'une écriture connue. Pleins d'émotion, l'on fit cercle, grands et petits, autour du père de famille afin d'en entendre la lecture.

Le pauvre exilé était rendu bien loin, là-bas, dans l'ouest américain. Il n'avait pas annoncé son départ, disait-t-il, afin de causer moins de peine à la famille, recommandait à ses frères, en termes émus, de ne jamais abandonner leurs bons parents et espérait revenir bientôt. Puis, pour adresse, il leur donnait un nom anglais, ridicule traduction du sien. Le père seul en comprit la signification, et en fut affligé profondément ; mais il garda la chose secrète de peur d'ajouter encore à la douleur de la famille.

Cette lettre redoubla les angoisses de la mère.

—Que va-t-il devenir, répétait elle, le pauvre enfant, isolé, loin des siens, loin de Dieu, sur la terre étrangère ? Et elle se dérobait aux regards de ses enfants pour pleurer

Secrètement, elle envoya de l'argent à son cher fils, afin qu'il pût revenir ; car son cœur de mère avait lu dans cette lettre que l'infortuné était dans le dénûment et n'avait pas de quoi payer son retour.

Elle ne reçut point de réponse.

Deux années se passèrent..... deux années bien longues et bien sombres pour la famille canadienne, autrefois si heureuse, sur les bords incomparables du Saint-Laurent au majestueux cours !

Les cheveux de la pauvre mère avaient blanchi. Ses yeux avaient perdu leur flamme éteinte dans les larmes, et deux profonds sillons descendaient sur ses joues ridées. Le père était vieilli, cassé, et son visage portait constamment une expression pénible de tristesse.

On priait beaucoup pour l'exilé. Il ne reparaissait point.

Enfin, une seconde lettre arriva. Elle étoit tracée d'une main tremblante. L'infortuné relevait d'une terrible maladie. Il ne savait combien de temps il avait été privé de ses sens; mais il avait souffert ; il avait été à un cheveu de sa mort ; car la cruelle maladie qu'il venait d'essuyer n'a pas coutume de pardonner. Il n'aurait pas voulu, disait-il, paraître devant le bon Dieu tel qu'il était. Mais enfin, il était mieux ; il était debout.

Cette lettre était triste comme le remords.

Qui eût vu le pauvre jeune homme eût été profondément ému de pitié. Si sa tendre mère eût connu sa malheureuse histoire, elle fût morte de douleur.

Que de ruines il avait amassés dans ces quelques années !

Ruine de sa vertu, dans les maisons de l'ivrognerie et de la débauche !

Ruine de sa foi, dans la société d'impies et par son affiliation aux sociétés anti-catholiques et secrètes !

Ruine des bons principes et des habitudes chrétiennes par l'oubli de tout devoir religieux !

Enfin, ruine complète de sa santé, suite et châtiment de ses désordres !

Quel changement ! ..... Son corps n'était plus qu'un squelette ambulant ; son âme et son cœur des puits de vices.

Pauvre et infortuné jeune homme ! égaré loin des siens, loin de Dieu sur la terre étrangère. Que de peine il avait causée à sa famille !

Les larmes de la mère ne tarirent plus. Sans cesse, elle revoyait son fils, cloué sur son lit de douleur, et se débattant sans secouss, ni humains ni religieux, dans une pénible agonie, hantée par le remords.

Il n'écrivait point.

Au bout de quelques mois, le deuil de la mère gagna les autres : " Qu'allait-il devenir ? "..... On attendit des mois..... des années...

Point de lettre.

La mort l'avait-elle frappé loin des siens, loin de Dieu, sur la terre étrangère ?

Quand donc reviendraient-ils, ces beaux jours d'autrefois, au foyer si heureux alors de la famille canadienne-française, sur les bords incomparables du Saint-Laurent au majestueux cours !

Hélas ! la dernière lueur d'espérance s'y était éteinte ; car sept années..... sept siècles..... s'étaient écoulées depuis le jour funeste qui avait brisé son bonheur.

Malgré le temps qui détruit si vite le souvenir des absents, il était ici aussi vivace, aussi douloureux qu'au premier jour. Rien ne peut arracher du cœur de la mère la sollicitude qu'elle a pour ses enfants, la sollicitude de la mère était à la fois l'âme et l'aliment de la douleur des autres dans la famille canadienne-française.

La bonne mère, dans l'héroïsme de son amour maternel, fit un jour à Dieu cette prière :

" Seigneur, sauvez l'âme de mon enfant et prenez ma vie. "

Soudain elle tomba malade. Les soins du médecin furent inutiles. Elle était tout consolée ; car elle était sûre désormais que l'âme de son fils serait sauvée de l'enfer.

La mort fit son œuvre, et la famille autrefois si heureuse s'acheminа vers le cimetière à la suite du plus poignant de tous les cortèges, le cortège funèbre d'une mère.

Et pour longtemps encore la joie fut bannie du foyer de la famille canadienne-française, jadis si heureuse sur les bords du Saint-Laurent au majestueux cours.

Or la mère, du haut du ciel, priait pour son fils égaré, loin des siens, loin de Dieu, sur la terre étrangère.

Quelques semaines plus tard, l'infortuné rentrait sous le toit paternel.

Comme il était changé ! On le reconnaissait à peine. Ce n'était plus ce noble adolescent à la figure ouverte et candide, reflétant la paix du cœur et de l'âme. Ses joues étaient pâles et creuses, ses yeux fauves, et ses traits portaient l'empreinte si triste d'une conscience bourrelée par le remords.

Il parlait peu, évitait la rencontre de son vieux père, recherchait peu la compagnie de ses frères et sœurs, et surtout, ne voulait pas voir le vieux curé qui l'avait baptisé et l'avait admis jadis au festin des anges—la première communion.

Une semaine se passa. Soudain, une hémorrhagie abondante survint, et le pauvre homme fut conduit aux portes du tombeau.

Le vieux prêtre vint le voir, lui rappela les beaux jours de son enfance, où il était pieux, où sa famille était si heureuse. Puis, il lui révéla l'héroïque dévouement de sa mère, offrant sa vie en sacrifice pour le salut de lui, son enfant, qu'elle avait tant pleuré pendant sept ans.

Le malheureux tenta d'abord de maîtriser son émotion, et de résister. Mais, du haut du ciel, la mère priait plus fort pour le salut de son cher fils, qui s'était égaré loin des siens, loin de Dieu, sur la terre étrangère.

Après quelques hésitations (car il en coûte toujours de quitter la voie du mal), il se confessa et mourut en bon chrétien.

Le lendemain, le père de famille, miné par le chagrin, et accablé par les coups que la mort venait de frapper sur deux êtres qui lui étaient si chers, expira en bénissant ses enfants.

Et, tout en remerciant Dieu de sa miséricorde infinie envers le malheureux voyageur, les frères et sœurs reconnurent intérieurement que son égarement était la triste cause de leur affliction et de leur infortune.

Et de nouveau ils s'acheminèrent en pleurant vers le cimetière, à la suite de deux cercueils. Et la joie disparut pour toujours du foyer de la famille, autrefois paisible et heureuse, sur les bords incomparables du Saint-Laurent au majestueux cours.

VIATOR.

Les serpents à la Martinique.

La Martinique est infestée de serpents ; il semble que, plus on en tue, plus il y en a. Peu de temps avant mon arrivée à Saint-Pierre, le maréchal des logis de gendarmerie en avait trouvé un dans sa chambre ; les nègres avaient dû l'apporter à la caserne dans un paquet d'herbes destinées aux chevaux.

Pendant mon séjour à Château-Bœuf, la fille d'un de mes voisins, M. de Vouves, étant un soir à écrire, faillit mettre la main sur un serpent, en se baissant avec une bougie pour ramasser un papier sous son bureau.

Chose singulière : la Martinique et Sainte-Lucie, île anglaise, voisine, sont les seules Antilles en proie aux trigonocéphales. Leur venin est presque toujours mortel. Heureusement ils ne mordent que lorsqu'on marche sur eux ou s'ils se croient en danger.

Leurs crocs portent rarement plus haut que le genou ; néanmoins, j'ai vu un négrillot, atteint à la tempe, rapporté mort par son père. Pour hâler un canot long de la rivière Monsieur, il s'était arcbouté contre une touffe de bamfous, d'où le serpent s'élança sur lui de haut en bas.

Excepté dans un cas pareil, l'habitude de chausser de grandes bottes, en cuir épais, est un suffisant préservatif. Les bottes garantissent également contre les démangeaisons de myriades de bêtes rouges, animalcules imperceptibles, quand leur couleur ne tranche pas sur le pantalon blanc. La chique, autre insecte pénétrant, pond sous les orteils des grappes d'œufs qui exercent de terribles ravages, si l'on néglige de les extirper avec la pointe d'une aiguille : en quoi les nègres sont fort experts.

Les Européens ont une peur exagérée des serpents. Des amis, venant me voir, n'osaient s'écarter de la maison, bien que les abords en fussent toujours rasés.

Je me souviens que des soldats d'infanterie de marine, mis à ma disposition par le colonel Demench, comme faucheurs, à raison de trois francs par jour, vinrent me déclarer, après une demi-heure de travail, qu'ils y renonçaient, parce que chaque touffe d'herbes recélait un serpent. Pour les rassurer, je les accompagnai sans autre arme qu'une cravache. Quand ils virent qu'un coup sec suffisait pour casser les reins des plus gros, leur frayeur se calma.

Les créoles de la Guadeloupe, où il n'y a pas de serpents, sont encore plus pusillanimes que les Européens. Une nuit, les voyageurs de l'unique hôtel de Saint-Pierre, situé la rue de la Banque, au centre de la ville, furent réveillés par des cris partis du second étage. Tout le monde accourut. Quand on pénétra dans la chambre, on vit un homme en chemise, debout sur son lit, pâle comme un mort, le bras dirigé vers le pied d'une chaise où se déroulait quelque chose de noir, disant d'une voix étranglée : " Prenez garde ! Un serpent ? " C'était un négociant de la Guadeloupe, arrivé la veille. Vérification faite, il avait pris pour un serpent sa cravate étendue par terre.

J'ai dit que les serpents n'attaquaient pas l'homme. Cette règle n'est point absolue. Un matin, tandis que je surveillais des nègres défrichant une savane, je vis, au fond d'un ravin, mon gardien de bœufs courant à toute vitesse.

" Qu'avez-vous ? " lui criai-je.

—" C'est ion serpent ka poursuiv' moin ! " répondit-il avec effarement. Personne ne voulut le croire. Sur son insistance, je pris deux hommes et descendis vers lui.—" C'est là ! dit-il, en montrant un fourré de bois morts, couverts d'herbes. Au premier contact des coutelas, il en sortit un énorme serpent gris, que nous eûmes de la peine à tuer, son corps se moulant dans la terre argileuse à chaque coup.

Quand il fut achevé : " Ca, pas ta moin ! " Ce n'est pas le mien, s'écria le nègre, " Ta moin, c'est ion jaune ! " A peine restait-il une touffe d'herbes ; néanmoins on continua. Aussitôt s'élança, comme un ressort qui se détend, un serpent jaune qui nous fit bondir en arrière. Après l'avoir assommé, on le pendit avec son camarade à une branche d'arbre sur le bord de la route. Ce sont les plus gros que j'ai vu : chacun mesurait plus de deux mètres.

En une circontance, après le coucher du soleil, un nègre vint m'avertir qu'il y avait un serpent *lové* sur l'un des ponceaux donnant accès dans la propriété. Cela signifie que l'animal ressemble à un boudin enroulé sur un plat. En cette posture, qui correspond à celle d'un chien en arrêt, la tête est appuyée sur la plus haute spirale et le corps, prenant son point d'appui sur la queue, peut se détendre de toute sa longueur. Le nègre me demandant de l'accompagner avec une lanterne, j'objectai que, sans doute, le serpent avait quitté la place. " Non, répondit-il, moin arrêté là ! " Curieux de savoir ce qu'il entendait par ces mots : " Je l'ai arrêté, " je le suivis, une lanterne à la main. Nous trouvâmes, en effet, le serpent à l'endroit indiqué, en arrêt devant une poignée d'herbes tressées en nœud. Un coup de coutelas lui régla son compte.

Il suffit de lancer un objet quelconque à l'encontre de ce stupide animal pour l'hypnotiser. Voyant un ennemi dans la la chose qui a remué, il ne la quitte plus du regard et reste indéfiniment sur la défensive.

Un spectacle curieux est celui d'un combat entre le serpent et le chat. Ee pareil cas, le chat se sert d'une patte en guise de bouclier, pour couvrir son museau, sachant qu'il est vulnérable en cet endroit dépourvu de poils ; avec l'autre patte il s'efforce de briser la colonne vertébrale du serpent, ce qui lui réussit presque toujours, grâce à son agilité et à la supériorité de son intelligence.

J'avais une chatte tricolore, passionnée pour ce sport ; plusieurs fois je la surpris en pleine bataille, ou traînant derrière elle le cadavre de son ennemi. Un jour, elle revint avec la tête enflée ; je la guéris au moyen de scarifications.

D'autres animaux furent piqués par des serpents. Deux juments demeurèrent estropiées. Les porcs seuls n'ont rien à craindre, protégés par l'épaisseur de leur graisse.

Souvent on voit des rossignols tournoyer autour d'un arbre, en poussant des cris plaintifs. Si l'on continue à les regarder, on s'aperçoit que leur nombre diminue. Un serpent *lové* sur une branche les attire successivement dans sa gueule, en les fascinant.

Les serpents ne sont pas le seul danger pour la vie de l'homme et des animaux. Ceux-ci sont en proie aux tiques articulées, de couleur cendrée, qui s'attachent à la peau et se logent dans les oreilles, où elle pondent des œufs en quantité prodigieuse. Si l'on n'a pas soin de les détruire, elles finissent par tuer même le gros bétail, en pompant tout son sang.

Les merles donnent la chasse à ces insectes sur le dos des bœufs ; malheureusement, ils ne sont pas assez nombreux pour en venir à bout.....

CHARLES MISMER.

Parsons' Pills

C'est une découverte merveilleuse que ces pilules. A nulle autre semblable. Une pilule par dose. Enfants la prennent aisément, les femmes les plus délicates s'en servent. Les Pilules de Parsons font du bien à tous. Une boîte par la poste pour 25cts, cinq pour $1 en timbres-poste. 30 Pilules par boîte. Payons les droits.

Circulaire autourde la boîte explique symptômes et comment guérir grande variété de maladies. Ce qui vaut dix fois le prix. Beau pamphlet illustré envoyé gratis qui renferme informations de prix. Demandez-le. Dr I. S. Johnson & Co., 22 Custom House Street, Boston, Mass. " La meilleure Pilule connue pour Foie. "

Make New Rich Blood!

Collège Saint-Joseph

MEMRAMCOOK, N. B.

PROSPECTUS

I.—Cet établissement est sous la direction des Religieux de Ste. Croix.

II.—Les matières qui y sont enseignées forment deux cours distincts : le cours commercial et le cours classique. Le cours commercial comprend quatre années ; le cours classique est de cinq ans.

III.—Nul élève n'est admis au cours classique qu'il n'ait complété son cours commercial. Les langues française et anglaise y sont l'objet d'une égale sollicitude.

IV.—Conformément aux règles de l'établissement, l'instruction classique communiquée aux élèves sera assaisonnée de l'esprit chrétien et interprétée au point de vue religieux.

V.—Un élève arrivant d'un autre établissement devra présenter un certificat de bonne conduite de la part du président du dit établissement.

VI.—Les lettres et envois adressés aux élèves, ou expédiés par eux, sont soumis à l'inspection du Président ou de son délégué.

VII.—Les parents recevront à chaque terme un bulletin constatant les progrès, l'application la conduite, la santé, ainsi que les dépenses de leurs enfants.

VIII.—Les élèves qui n'arrivent qu'après la rentrée régulière ont droit à une déduction de prix pour le temps écoulé ; mais tout mois commencé doit être payé en entier.

IX.—On reçoit des élèves à aucun temps de l'année.

X.—Les paiements se font en quatre termes, invariablement d'avance, en or ou en argent ang'ais.

XI.—Des religieuses donnent leur attention au soin et à la propreté des jeunes enfants aussi bien qu'au linge des élèves en général.

Les demi-pensionnaires couchent au Collège, paient cinquante centins pour l'usage du lit.

Pour plus amples informations s'adresser à

C. I. LEFEBVRE C. S. C., Président.

Comme tu es ravissante !

—Eh ! ma bonne amie, dis-moi ton secret. De toutes les jolies femmes que j'aie vues ce printemps, il n'y en a pas une qui ait la mise élégante, pas une seule qui ressemble comme toi à une rose tout fraîchement éclose. Tu me fais envie, je te l'avoue en toute candeur, et tu fais envie à toutes celles de mes connaissances qui t'ont vue avec la ravissante toilette qui te distingue ce printemps. D'où vient donc ta parure ?

—Bien vrai, tu veux le savoir, mignonne Séraphique ? C'est simple comme bon jour. Suffit d'aller chez une modiste de goût, qui se pique d'honneur de recevoir le fin-fin de ce qu'il y a de plus nouveau en fait d'objets de toilette. Ce chapeau qui te pâme d'admiration, ces gants, cette mantille, cette dentelle, ce ruban, ces petits riens qui rehaussent l'éclat du costume, tu peux te les procurer tout comme moi, et à prix modique encore, en allant chez

Mme D. J. Doiron, - Modiste,
Shediac, N. B.

JE VIENS DE RECEVOIR

UNE GRANDE QUANTITÉ DE

Burdock Blood Bitters,
Warner's Safe Cure,
Paine's Celery Compound
Dr. Fowler's Ext. Wild Strawberry,
Freeman's Worm Powders,
Seigel's Syrup,
Seigel's Pills, Castoria, &c.

EN VENTE CHEZ

W. B. DEACON, Droguiste.

Shédiac, 8 août 1889.

Compagnie d'Assurance Mutuelle sur la Vie, l'Ontario.

Depot au gouvernement federal $100,000

Année	Revenu	Actifs	Assurance en force
1870.....	$ 9,693 59	$ 6,216 00	$ 521,650 00
1822.....	10,304 49	12,246 00	675,250 00
1874.....	80,218 66	33,721 00	856,500 00
1876.....	38,794 30	81,105 00	1,634,156 00
1878.....	58,163 63	142,619 00	1,825,311 00
1880.....	82,226 35	227,424 00	3,051,885 00
1882.....	163,370 23	427,429 00	5,419,470 00
1884.....	250,939 68	652,661 00	7,716,901 00
1886.....	313,000 00	909,189 73	9,603,543 00
1888.....	393,075 04	1,313,853 23	12,041,914 00

Ed. Girouard, Agent.
Boîte 118, Moncton, N. B.